



AGENTS DE L'ETAT

Vers l'opérationnalisation du statut général des fonctionnaires



Le gouvernement en conseil de ministres

Réuni en Conseil des ministres le 4 juin à Brazzaville, le gouvernement a adopté des textes visant à concourir à l'opérationnalisation du statut général de la fonction publique. Cinq projets de décret proposés par le ministre d'Etat chargé de la Fonction publique, du Travail et de la Sécurité sociale, Firmin Ayessa, ont été envoyés au Parlement pour approbation.

Page 5

DISPARITION

Martin Mberi s'en est allé



Le secrétaire permanent du Conseil national du dialogue, Martin Mberi, est décédé le 5 juin dans la capitale congolaise à l'âge de 84 ans des suites d'une maladie. L'illustre disparu a assumé plusieurs fonctions politiques et administratives parmi lesquelles celles de ministre, de député à l'Assemblée nationale, de chargé de cours à l'Université Marien-Ngouabi et de procureur de la République près le tribunal de grande instance de Brazzaville.

Page 3

Éditorial Secteurs clés

Page 2

EDUCATION

Interdiction de candidater à la fois aux baccalauréats général et technique

Les candidats inscrits à la fois au baccalauréat technique et général seront exclus, a annoncé hier, lors de la « La Quinzaine du gouvernement », le ministre de l'Enseignement technique et professionnel, Ghislain Thierry Maguessa Ebo-mé. « Nous leur donnons la liberté de passer un baccalauréat. S'ils passent le baccalauréat technique à partir du 11 juin, ils seront exclus au baccalauréat général », a-t-il lancé.

Page 16



Les deux membres du gouvernement face à la presse lors de la Quinzaine

INFRASTRUCTURE

La Russie approuve la construction d'un oléoduc au Congo

L'accord relatif à la construction d'un pipeline entre la ville de Pointe-Noire (Sud) et la partie septentrionale de la République du Congo a été approuvé par le Conseil de la Fédération de Russie (Sénat).

« L'entreprise conjointe va signer un contrat avec l'organisme agréé russe afin de

construire un pipeline qui, en vertu d'un contrat de concession, assurera également le financement commercial de l'entreprise conjointe pour le construire », a expliqué le vice-président de la Commission Affaires étrangères du Sénat russe, Andreï Klimov.

Page 16

ÉDITORIAL

Secteurs clés

L'agriculture, l'élevage et la pêche figurent au rang des priorités du Plan national de développement engagé en 2022 pour cinq ans. De ce fait, mobiliser des investissements dans ces secteurs clés qui concourent majoritairement à la sécurité alimentaire du pays permettra à l'Etat d'en stimuler la croissance.

Le développement de ces secteurs vise non seulement à diversifier l'économie fortement dépendante du pétrole, mais aussi contribuer à réduire le coût des importations des denrées alimentaires grâce à une augmentation de la production nationale. Avec des atouts indéniables, seulement 2 à 4% selon les sources, des terres arables occupées, des pluies abondantes, des ressources halieutiques, le Congo est en mesure de pratiquer une agriculture en toutes saisons.

Mais pour parvenir à relever les défis de la sécurité alimentaire, des appuis financiers et techniques sont nécessaires. Développer une agriculture productive et respectueuse de la biodiversité suppose de la part des pouvoirs publics de poursuivre la stratégie sectorielle de développement durable en faisant en sorte que l'agriculture participe activement à l'émergence de l'économie verte.

Autant dire que la multiplication des Zones agricoles protégées à travers les départements devrait se faire sur la base de semences de qualité qui permettront de meilleurs rendements. Accélérer le pas contre la faim, la malnutrition et la sous-alimentation requiert une bonne conservation des aliments, la transformation des produits agropastoraux ou halieutiques, sans oublier une circulation facile des produits vers les grandes agglomérations.

Il est donc indispensable de penser à aménager les pistes rurales et agricoles pour éviter que les denrées alimentaires ne périssent, en grande partie, avant d'atteindre les consommateurs.

Les Dépêches de Brazzaville

BDEAC

Les actionnaires réaffirment leur soutien à l'institution

L'assemblée générale des actionnaires de la Banque de développement des États de l'Afrique centrale (BDEAC) s'est réunie en présentiel et par visioconférence le 2 juin à Douala, au Cameroun, sous la présidence de Louis-Paul Motaze, ministre des Finances de ce pays et président en exercice dudit organe.

L'état de mise en œuvre du plan d'urgence pour la restauration de la liquidité de la BDEAC, l'examen et l'adoption des réformes, l'adoption des comptes présentés sous le référentiel IFRS de l'exercice clos le 31 décembre 2023 ; le rapport annuel d'activités 2024 ; les comptes sociaux de l'exercice clos au 31 décembre 2024 ont été les points inscrits à l'ordre du jour.

Concernant l'état de mise en œuvre du plan d'urgence pour la restauration de la liquidité de la Banque, les actionnaires ont adopté des mesures complémentaires permettant la résilience de l'institution dans sa structuration financière. Il faut souligner qu'au cours des dernières années, les demandes de financement adressées par les opérateurs économiques ont été de plus en plus élevées, nécessitant davantage de ressources. C'est pourquoi il était urgent de renforcer les capacités financières de la Banque pour lui permettre de jouer pleinement son rôle. A cet effet,

l'assemblée générale a invité les actionnaires à concrétiser l'ensemble des engagements qui ont été adoptés lors de la rencontre tenue en janvier dernier.

Quant aux comptes 2023 de la Banque sous le format IFRS, les documents ont été adoptés à l'issue des débats. Il s'agit de la concrétisation d'une composante phare du Plan stratégique 2023-2027 « Azobé », un projet porté par la Banque depuis 2008. Le rapport annuel 2024 qui souligne les réalisations et les progrès accomplis par la Banque au cours de l'année écoulée a été de même validé. Celui-ci met également en lumière les efforts de la Banque pour s'adapter à un environnement économique en constante évolution, afin de continuer à soutenir les projets de développement dans la région.

Par ailleurs, en examinant les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2024, les participants à l'assemblée les ont validés. Ces comptes annuels

présentent un résultat net bénéficiaire de 3,3 milliards FCFA, témoignant de la capacité de la BDEAC à poursuivre ses missions de développement dans un contexte économique complexe.

Poursuivant ses travaux, l'assemblée générale a entériné une réforme majeure, portant sur la titrisation des créances sur les marchés financiers de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale. L'approbation de ce nouvel instrument s'inscrit également en adéquation avec les besoins en liquidité de la Banque. Conformément aux orientations stratégiques de l'institution qui visent à diversifier les mécanismes de mobilisation des ressources, la titrisation des créances est une alternative complémentaire pour répondre à la fois aux besoins de liquidité et de fonds propres.

Clôturent les travaux, le président de l'assemblée générale, Louis-Paul Motaze, a encouragé la Banque à poursuivre les réformes. Il a aussi réaffirmé le soutien de l'assemblée générale à la direction de la Banque et exprimé sa reconnaissance envers toutes les parties prenantes ayant contribué au succès des travaux.

Lopelle Mboussa Gassia

Les Dépêches de Brazzaville, Le Courier de Kinshasa, Les Dépêches du Bassin du Congo sont des publications de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC) Site Internet : www.brazzaville-adiac.com DIRECTION Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse Conseillère de direction : Raïssa Angombo RÉDACTIONS Direction des rédactions : Émile Gankama Assistante : Leslie Kanga Photothèque : Sandra Ignamout RÉDACTION DE BRAZZAVILLE Rédaction en chef : Guy-Gervais Kitina, Rédacteurs en chef délégués : Christian Brice Elion, Rominique Nerplat Makaya Grand reporter : Nestor N'Gampoula Service Société : Guillaume Ondzé (chef de service), Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé, Roger Ngombé Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Losselé Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Rock Ngassakys Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO : Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou Durlly Emilia Gankama (cheffe de service)	RÉDACTION DE POINTE-NOIRE Chef d'agence : Victor Dosseh Rédacteur en chef : Faustin Akono Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat - Immeuble Les Palmiers. Tél. (+242) 06 963 31 34 RÉDACTION DE KINSHASA Direction de l'Agence : Ange Pongault Chef d'agence : Nana Londole Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali Coordonnateur : Alain Diasso Rédaction : Laurent Essolomwa, Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi, Nioni Masela, Martin Enyimo Comptabilité, administration, ventes : Lukombo, Blandine Kapinga, Jean Lesly Goga Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/ Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200 SECRETARIAT DE REDACTION Secrétariat général de rédaction : Gerry Gérard Mangondo Chef de service : Clotilde Ibara Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi PAO – MAQUETTE Chef de service PAO : Eudes Banzouzi Chef de service : Cyriaque Brice Zoba Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Toussaint Edgard Ibara, Jeff Tamaff INTERNATIONAL Direction : Bénédicte de Capèle Adjoint à la direction : Christian Balende	Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Bureau de Bruxelles : Dani Ndungidi, Adrienne Londole ADMINISTRATION - FINANCES Direction : Kiobi Abira Assistant à la direction : Bermely Ngayouli, Emeline Loubayi Chef de service RHC : Vesna Mangondza, Martial Mombongo, Armelle Mounzeo Chef de service Audit : Arcade Bikondi, , Chef de service Comptabilité : Wilfrid Meyal Itoua Ossinga, Mbossa Viny PUBLICITÉ ET DIFFUSION Coordination, Relations publiques : Mildred Moukenga Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna Hortensia Olabouré, Marina Zodialho, Sylvie Addhas, Mibelle Okollo Chef de service diffusion : Guylin Ngossima Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani, Bob Sorel Moumbelé Ngono COMMUNICATION ET EVENEMENTIEL Direction : Guillaume Pigasse Secrétariat : Presly Raëlle Mouanga Kibhat LOGISTIQUE ET SECURITE Direction : Gérard Ebami Sala Adjoint à la direction : Elvy Bombete Coordonnateur : Rachyd Badila (Chef), Jules César Olebi, Siméon Ntsayouolo, Jean Bruno Ndokagna INFORMATIQUE ET NOUVEAUX MEDIAS Direction : Emmanuel Mbengué Assistante : Dina Dorcas Tsoumou Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate	Mbenguet Okandze (chef de service), Myck Mienet Mehdi, Narcisse Ofoulou Tsamaka, Darel Ongara. LIBRAIRIE LES MANGUIERS Responsable : Émilie Moundako Éyala Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville MUSEE GALERIE DU BASSIN DU CONGO Responsable : Maurin Jonathan Mobassi Astrid Balimba, Magloire Nzonzi, Brice Bakouma CENTRE DE REFLEXION SUR L'INTEGRATION REGIONALE Direction : Emmanuel Mbengué ADIAC Agence d'Information d'Afrique centrale www.lesdepechesdebrazzaville.com Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo . Tél.: (+242) 06 895 06 64 Email : regie@lesdepechesdebrazzaville.fr Président : Jean-Paul Pigasse Directrice générale : Bénédicte de Capèle Secrétaire général : Ange Pongault *Journal imprimé dans les presses de l'Imprimerie Nouvelle du Congo, 4 rue des Galois, ZI Mpila, Brazzaville, République du Congo. Tél. +242 05 200 6565, eMail : contact@inc-sa.com, site Internet www.inc-sa.com
---	---	---	--

DISPARITION

Martin Mberi décédé à Brazzaville

Le secrétaire permanent du Conseil national du dialogue, Martin Mberi, est décédé le 5 juin à Brazzaville à l'âge de 84 ans, des suites d'une maladie.

L'illustre disparu, né le 31 décembre 1940, a débuté sa carrière professionnelle comme instituteur puis professeur de l'enseignement secondaire après l'obtention de son baccalauréat littéraire en 1963. C'est en 1973 qu'il obtient sa licence en droit et science politique. En 1982, il est diplômé d'étude comptable supérieure.

Martin Mberi a été chargé de cours à l'Université Marien-Ngouabi avant d'occuper le poste de directeur de l'Ecole nationale d'administration et de magistrature. Il a été tour à tour procureur de la République près le tribunal de grande instance de Brazzaville en 1977 avant d'exercer comme avocat près la Cour d'appel de Brazzaville à partir de 1987.

Il dispose d'une grande expé-

rience administrative et politique. Cofondateur et directeur général du journal Dipanda en 1963, secrétaire chargé de la commission de fair-play de la ligue congolaise de football, il a été également membre du bureau du Conseil national de la jeunesse congolaise et a été aussi premier vice-président de la Jeunesse du Mouvement national de la révolution en 1963. Elu député à l'Assemblée nationale populaire en 1963 puis secrétaire du Comité central du Parti congolais du travail chargé de l'éducation, de la culture et du sport avec rang de ministre d'Etat en 1972, il fonde en 1989 la première ligue congolaise pour la défense des droits de l'homme dont il devient président.

En 1991, il participe à la Conférence nationale souveraine qui



mettra fin au système monopartisme au Congo. Ainsi, il créé, avec Pascal Lissouba, l'Union panafricaine pour la démocratie sociale (Upads). Elu député en 1992 sous le régime du président Pascal Lissouba, devenu président de la République, Martin Mberi est nommé en 1998 ministre des Transports, de l'Aviation civile et de la Marine marchande avant d'occuper le poste de ministre de la Construction, de l'Urbanisme et de l'Habitat dans le gouvernement du président Denis Sassou N'Guesso, après la guerre du 5 juin 1987, poste dont il démissionne en 2001 pour rejoindre les rangs de l'opposition. Il fonde en 2005 son propre parti politique qui n'était autre qu'une aile de l'Upads dénommé Upads-FDR.

Il est l'auteur de l'ouvrage intitulé « Congo-Brazzaville, regard sur les 50 ans d'indépendance nationale, 1960-2010 ».

Roger Ngombé

JOURNÉE MONDIALE DE L'ENVIRONNEMENT

L'UDSN accueille une réflexion sur la résilience urbaine

Dans le cadre de la Journée mondiale de l'environnement, l'Université Denis-Sassou-N'Guesso (UDSN) a accueilli, le 5 juin, une matinée d'échanges consacrée à la gouvernance locale, l'assainissement urbain et la participation citoyenne. Organisée dans le cadre du programme « Villes résilientes » financé par l'Union européenne (UE), cette rencontre s'est également inscrite dans le cadre du mois de l'Europe célébré chaque année en mai.

Placée sur le thème « Entre résilience et développement : quel avenir pour les villes congolaises ? », la rencontre d'échanges et d'engagement a permis aux participants de découvrir le programme « Villes résilientes » ainsi que les actions déjà menées dans le cadre de sa mise en œuvre. En effet, ce programme réalisé dans les communes de Nkayi (Bouenza) et Owando (Cuvette) a pour but l'amélioration des conditions de vie et l'attractivité des villes secondaires, en vue d'un développement urbain durable et inclusif. Il s'inscrit dans le processus national de décentralisation, avec l'ambition de faire de ces deux villes des modèles pour les autres collectivités locales du pays.

Durant cette rencontre, plusieurs panélistes se sont exprimés sur les différents sous thèmes, à savoir la participation citoyenne, la gestion des déchets et la planification urbaine. Les discussions ont permis de croiser les approches théoriques et pratiques, mettant en évidence les défis concrets et les pistes d'action pour renforcer la résilience urbaine. Parmi les moments forts de cet événement l'on a noté, entre autres, une opération de salubrité publique menée par les associations étudiantes au quartier de Kintélé, une action symbolique qui visait à sensibiliser



la population à la salubrité et la pollution des déchets plastiques ; la projection d'un documentaire « Les coulisses de l'action municipale » réalisé à Nkayi et Owando. Ce film met en lumière les dynamiques locales engagées dans le cadre du programme à travers témoignages et images de terrain. L'activité a également été marquée par une exposition photographique illustrant les transformations urbaines en cours à travers le prisme de l'avant et après, notamment dans les quartiers sujets aux inondations. Cette initiative visuelle a permis de mettre en lumière les résultats concrets obtenus grâce à l'implication des communautés lo-

cales et des autorités municipales. « L'activité d'aujourd'hui a permis de découvrir les actions déjà menées dans le cadre de la mise en œuvre de ce projet pilote dans les communes bénéficiaires. L'UDSN entend jouer un rôle moteur dans la transition vers des villes plus durables... Accueillir cette célébration, c'est affirmer que la formation académique peut et doit être au service de l'action environnementale. Aussi, face à l'urgence environnementale, chacun de nous doit interroger ses habitudes. C'est dans les comportements quotidiens que commence le véritable engagement pour la planète », a

déclaré Ange Abena, président de l'UDSN.

De son côté, Augustin Bondo Tsihiani, chef de la coopération de la délégation de l'UE, a souligné les trois points importants à retenir de la mise en œuvre de ce projet. Selon lui, les acteurs nationaux devraient tirer les leçons, évaluer les impacts de sa mise en œuvre et retenir que ce programme est un projet pilote.

Denis Moungala, conseiller municipal de la ville de Nkayi, a pour sa part notifié : « A travers ce programme pilote, nous avons aujourd'hui des villes verdizs, arborées, dotées des ouvrages d'assainissement modernes, des

La photo souvenir/Adiac services de gestion de collecte de déchets ainsi que des villes qui ont acquis certaines compétences en matière de gouvernance urbaine... Mais, sur la problématique de la résilience urbaine, plusieurs défis restent à relever, notamment la formation des acteurs de terrain, la multiplication des sources de financement pour les projets et leur gestion quotidiennes ».

Pour rappel, sur l'ensemble du projet censé durer cinq ans, l'UE a débloqué 32 millions d'euros, environ 21 milliards FCFA, dans le cadre du 11e Fonds européen de développement.

Gloria Imelda Lossele

INFRASTRUCTURE

L'Ecole génie travaux dotée d'une salle de cours et de simulation

La cérémonie d'inauguration du bâtiment de la filière travaux publics situé dans la zone technique de l'Ecole génie travaux, à Makabandilou dans le 9e arrondissement de Brazzaville, Djiri, a été patronnée le 4 juin par le ministre de la Défense nationale, Charles Richard Mondjo. Il avait à ses côtés l'ambassadrice de France au Congo, Claire Bodonyi, et le général de corps d'armée Régis Colcombet, directeur de la coopération de sécurité et de défense (DCSD) du ministère de l'Europe et des affaires étrangères de la République française.

Dans son allocution de circonstance, le directeur général de l'Ecole génie travaux (EGT), le colonel-major Armand Pascal Mboumba, a salué les efforts consentis et sans cesse renouvelés par les gouvernements congolais et français dans la réalisation du chantier. Il a souligné qu'au-delà de sa structure physique, ce bâtiment qui va accueillir un simulateur des engins de travaux publics représente la volonté de la tutelle d'adapter la formation militaire aux réalités opérationnelles actuelles en intégrant les nouvelles technologies comme outil pédagogique. « Celui-ci permettra de développer les gestes élémentaires et techniques liés à la conduite des engins de travaux publics dans les conditions proches du réel ; de contribuer à réduire significativement les erreurs de manipulation endommageant les engins de travaux publics ainsi que le coût d'exploitation grâce à la diminution du nombre de séance d'apprentissage direct sur lesdits matériels », a-t-il déclaré.

Sur le plan technique, il s'agit d'un bâtiment plain-pied de forme rectangulaire de 15,30 mètres de longueur ; 10,30 mètres de largeur et 4,80 mètres de hauteur. Ce bâtiment

comprend une salle des cours, une salle de simulation, un magasin et un bloc sanitaire avec un accès facilité par un perron de trois marches et une rampe.

Après l'allocution du directeur général de l'EGT, le ministre de la Défense nationale, Charles Richard Mondjo, a procédé au dévoilement de la plaque commémorative avant la mise à disposition de l'infrastructure aux apprenants de la filière travaux publics.

Pour la petite histoire, l'EGT est le fruit d'une vision parta-

gée par deux chefs d'Etat, à savoir Denis Sassou N'Guesso de la République du Congo et Jacques Chirac, président de la République française en 2006. L'école vit le jour en 2009 et totalise aujourd'hui seize ans d'existence. Sur son parcours, l'EGT a noué des partenariats dont l'un des plus emblématiques est celui signé en 2019 avec l'Ecole de génie d'Angers. La volonté de raffermir les liens entre les deux écoles sous l'impulsion de la DSCD a conduit leur hiérarchie respective à

l'organisation d'un chantier d'application conjoint visant à réaliser les ouvrages au profit de la population en zone rurale et à pratiquer les travaux de construction verticale dans l'enceinte de l'école. « Ce projet ayant été validé par les autorités de tutelle respectives se matérialise aujourd'hui par l'ouvrage présent construit par des officiers stagiaires des divisions d'application des écoles de génie travaux et de l'Ecole de génie d'Angers dans les délais assez courts »,

a indiqué le colonel-major Armand Pascal Mboumba.

« Je suis ici en qualité de stagiaire. On vient de l'école de génie d'Angers en France pour un stage d'application conjointement avec l'EGT pour une construction des travaux. L'objectif est de réaliser un pont dans le district de Boko et le bâtiment de simulation que nous avons livré à l'école de génie de l'académie Marien-Ngouabi. Nous sommes ici pour cinq semaines ; et cinq semaines divisées en deux équipes dont l'une en ce moment même est à Boko et la nôtre qui a fini les travaux sur le bâtiment ici présente. Je pense que nous avons eu de la chance de venir partager non seulement avec nos camarades congolais, mais aussi avec tous les camarades de l'EGT qui viennent de nombreux pays d'Afrique et l'expérience de manière générale a été profitable à tous... », a commenté, à l'issue de la cérémonie, le lieutenant Dhalluin.

A noter qu'avant la cérémonie d'inauguration, les participants au séminaire ont eu droit à une visite guidée de différents ateliers, sous la supervision du colonel-major Armand Pascal Mboumba.

Guillaume Ondze



Charles Richard Mondjo et Claire Bodonyi entourés des stagiaires/Adiac

EGLISE ÉVANGÉLIQUE DU CONGO

La chorale Kilombo centre de Talangai prépare son 58^e anniversaire

La retraite spirituelle marquant les 58 ans de la chorale Kilombo centre de la paroisse de l'Eglise évangélique du Congo (EEC) de Talangai se tiendra du 27 au 31 août sur le thème « Croître en sagesse et en amour dans l'œuvre du Seigneur ».

Créée le 19 septembre 1966 avant de lancer officiellement ses activités en 1967, la chorale Kilombo-centre de Talangai célèbre cette année ses 58 ans d'existence. Pour que cette fête soit belle, les choristes sont depuis quelque temps en pleine préparation. « Nous sommes ici pour les préparatifs marquant le 58e anniversaire de Kilombo-centre de Talangai. Nous serons-là pour glorifier le Seigneur. Organiser cette fête d'une manière solitaire, ce ne serait pas une bonne chose, c'est pourquoi nous avons décidé d'associer d'autres groupes venant de Pointe-Noire, Brazzaville 1 et 2, de la République démocratique du Congo », a expliqué le directeur technique de la chorale Kilombo-centre, Rolhy Dinga, rencontré le 3 juin en pleine répétition. Selon lui, à travers le thème tiré du livre de 1 Corinthiens 13 : 9-11, le message est clair : évangéliser tel que le Seigneur le recommande : « Allez par-



cratique du Congo », a expliqué le directeur technique de la chorale Kilombo-centre, Rolhy Dinga, rencontré le 3 juin en pleine répétition. Selon lui, à travers le thème tiré du livre de 1 Corinthiens 13 : 9-11, le message est clair : évangéliser tel que le Seigneur le recommande : « Allez par-

tout évangéliser sa parole jusqu'aux extrémités de la terre. Donc, nous voulons que les fidèles de l'Eglise grandissent en amour et en sagesse dans l'œuvre de Dieu. Nous sommes encore dans les préparatifs, cela veut dire qu'à tout moment où il y aura couac, nous

serons-là pour arranger et amender. Actuellement, nous sommes à 80% de nos préparatifs, nous serons prêts pour livrer ce bon moment aux fidèles », a-t-il indiqué.

Il a, enfin, invité tout le peuple de Dieu venant d'ici ou d'ailleurs, fidèles de l'EEC ou des

Les membres du bureau de la chorale/Adiac Eglises de réveil, à s'associer à eux d'autant plus qu'ils œuvrent tous pour servir le Seigneur. « Donc, tout chrétien est appelé à prendre part à cette retraite. Nous invitons tout le monde sans exception », a exhorté Rholy Dinga.

Parfait Wilfried Douniama

COMPTE RENDU DU CONSEIL DES MINISTRES DU MERCREDI 4 JUIN 2025

Le Conseil des ministres s’est réuni le mercredi 4 juin 2025 au Palais du peuple, sous la très haute autorité de son Eexcellence, M. Denis Sassou N’Guesso, président de la République, chef de l’Etat. Sept affaires étaient inscrites à son ordre du jour, soit :

- Cinq projets de décret au titre du ministère la Fonction publique, du Travail et de la Sécurité sociale ;
- Un projet de décret au titre du ministère de l’Enseignement technique et professionnel ;
- Un projet de décret au titrer du ministère en charge de la Réforme de l’Etat.

I/- Ministère de la Fonction publique, du Travail et de la Sécurité sociale

Invité par le président de la République à prendre la parole, M. Firmin Ayessa, ministre d’Etat, ministre de la Fonction publique, du Travail et de la Sécurité sociale, a soumis à l’examen des membres du Conseil des ministres cinq projets de décret.

Ces textes ont été élaborés dans le cadre de la mise en place des institutions et procédures prévues par la loi n°68-2022 du 16 août 2022 portant statut général de la fonction publique. Ils sont la première vague de décrets d’application qui permettront, à l’issue de l’adoption à venir d’un total de 53 textes réglementaires, de rendre totalement opérationnel le statut général de la fonction publique précité.

Le premier texte est un projet de décret fixant les attributions, l’organisation et le fonctionnement du Conseil de santé. Le projet en examen fixe les attributions, l’organisation et le fonctionnement du Conseil de santé. Entre autres attributions, le Conseil de santé émet des avis : sur les dossiers des évacuations sanitaires ; les demandes de congé longue maladie ; les demandes d’indemnités de suivi des malades ; l’incapacité définitive et absolue d’exercer les fonctions, etc.

Après examen et discussion, le Conseil des ministres a adopté le projet de décret fixant les attributions, l’organisation et le fonctionnement du Conseil de santé.

Poursuivant son propos, le ministre d’Etat Ayessa a soumis à l’examen des membres du Conseil un projet de décret fixant les conditions d’octroi et le régime des différents congés ainsi que les règles de procédure qui leur sont applicables. Conformément aux dispositions de l’article 93 du statut général de la fonction publique, le congé est défini comme une autorisation accordée à un fonctionnaire nommé à un emploi de suspendre, pendant un temps déterminé, l’exécution de ses missions. Voici les congés couverts par le texte en examen : le congé annuel ; le congé de maternité ; le congé de paternité ; le congé d’adoption ; le congé de maladie ; le congé de longue maladie ; le congé pour formation professionnelle ; le congé de formation syndicale.

Après examen et discussion, le Conseil des ministres a adopté le projet de décret fixant les conditions d’octroi et le régime des différents congés ainsi que les règles de procédure qui leur sont applicables.

Le troisième texte présenté par le ministre d’Etat est un projet de décret fixant les modalités de la mise à disposition des fonctionnaires. La mise à disposition est la position dans laquelle le fonctionnaire effectue ses services dans une administration autre que la sienne, tout en demeurant dans son corps ou son cadre d’emploi d’origine. Le texte en examen indique les structures dans lesquelles un fonctionnaire peut être mis à disposition, ainsi que les modalités de celle-ci.

Après examen et discussion, le Conseil des ministres a adopté le projet de décret fixant les modalités de la mise à disposition des fonctionnaires.

Le texte suivant est un projet de décret fixant les critères et les modalités d’évaluation des fonctionnaires. Il définit l’évaluation comme une appréciation des performances de l’agent, en vue de proposer des améliorations dans son rendement de service. Ce texte apporte les innovations suivantes : il fixe la période d’évaluation du fonctionnaire ; il détermine les modalités d’évaluation et de notation du fonctionnaire, etc.

Après examen et discussion, le Conseil des ministres a adopté le projet de décret fixant les critères et les modalités d’évaluation des fonctionnaires.

Enfin, le ministre d’Etat a soumis au Conseil un projet de décret fixant les conditions et les modalités de transfert du fonctionnaire. Le transfert de fonctionnaire est le passage d’un fonctionnaire exerçant les fonctions dans son corps de service d’origine à un autre corps ou service. Ce transfert ne peut être prononcé et acté que par arrêté du ministre en charge de la fonction publique. Le texte définit les conditions et les modalités de ce transfert et fixe les règles relatives à la nomination du fonctionnaire transféré dans un autre corps que son corps d’origine.

Après examen et discussion, le Conseil des ministres a adopté le projet de décret fixant les conditions et les modalités de transfert du fonctionnaire.

II/- Ministère de l’Enseignement technique et professionnel

Invités à leur tour par le président de la République à prendre la parole, M. Raymond Zéphirin Mboulou, ministre de l’Intérieur et de la Décentralisation, et Ghislain Thierry Maguessa Ebomé, ministre de l’Enseignement technique et professionnel, ont présenté conjointement aux membres du Conseil un projet de décret déterminant les attributions, l’organisation et le fonctionnement des organes de gestion des établissements publics de l’enseignement technique et professionnel.

Ce texte est pris en application de la loi n° 19-2019 du 21 mai 2019 fixant la répartition des compétences entre l’Etat et les collectivités locales en matière d’enseignement, d’une part, et du décret n°2023-1749 du 16 octobre 2023 relatif aux modalités d’allocation des crédits budgétaires et de décaissement prioritaire des fonds au profit des établissements scolaires d’enseignement technique, professionnel et de formation qualifiante, d’autre part.

Ce décret permettra une gestion transparente et collégiale entre les organes de gestion des établissements scolaires et les partenaires sociaux du système éducatif, grâce à la création de comités de gestion des établissements scolaires.

Après examen et discussion, le Conseil des ministres a adopté le projet de décret déterminant les attributions, l’organisation et le fonctionnement des organes de gestion des établissements publics de l’enseignement technique et professionnel.

III/- Ministère en charge de la Réforme de l’Etat

Invité par le président de la République à prendre la parole, M. Luc Joseph Okio, ministre délégué auprès du Premier ministre, en charge de la Réforme de l’Etat, a soumis à l’examen des membres du Conseil un projet de décret portant approbation de la stratégie nationale de prévention et de traitement de la délinquance juvénile 2025-2029.

Cette stratégie est un plan d’action sociale conçu selon une approche concertée qui contribue à assurer la sécurité des personnes et des biens sur le territoire national.

Validée lors d’un atelier tenu en août 2023, la stratégie nationale de prévention et de traitement de la délinquance juvénile 2025-2029 a pour objectif général la réduction de la délinquance juvénile par le renforcement des dispositifs préventifs et des mécanismes de réinsertion, grâce à une approche décentralisée, impliquant activement les collectivités locales ainsi que les partenaires techniques et financiers.

Il s’agit, grâce à des financements basés sur une dotation initiale de l’Etat, des subventions de l’Etat et des fonds de concours : de consolider les politiques publiques et le cadre juridique afin d’assurer une protection optimale des mineurs ; d’améliorer l’accès à l’éducation et la formation professionnelle ; de promouvoir la justice restaurative et favoriser des mesures alternatives à la privation de liberté ; de mettre en place un système de suivi et d’éducation performant.

Afin de garantir l’efficacité de cette stratégie, quatre axes d’intervention ont été définis : le renforcement de la gouvernance, l’amélioration du cadre institutionnel, la coordination des acteurs et des parties prenantes (gouvernement, société civile, secteur privé) ; la production et la gestion de l’information, grâce à la mise en place d’une base de données centralisée pour améliorer la prise de décision ; la prévention et le traitement de la délinquance grâce à un programme d’éducation et des mécanismes d’insertion socioprofessionnelle et de sensibilisation communautaire ; enfin, l’implémentation d’une justice restaurative qui doit favoriser la réhabilitation de préférence à la répression, mécanismes fondés sur la médiation et la réinsertion.

Après examen et discussion, le Conseil des ministres a adopté le projet de décret portant approbation de la stratégie nationale de prévention et de traitement de la délinquance juvénile 2025-2029.

Plus rien n’étant inscrit à l’ordre du jour, le président de la République a clos la réunion et levé la séance.

Commencée à 10h00, la réunion du Conseil des ministres a pris fin à 13h00.

Fait à Brazzaville, le 4 juin 2025

Pour le Conseil des ministres,
Le ministre de la Communication et des Médias,
Porte-parole du gouvernement,
Thierry Lézin Mougalla

CRISES OUBLIÉES EN AFRIQUE

Quand l’indifférence devient une politique mondiale

Le Conseil norvégien pour les réfugiés (NRC) tire une nouvelle fois la sonnette d’alarme. Dans son rapport publié le 3 juin 2025, l’organisation non gouvernementale (ONG) scandinave pointe une vérité dérangeante : les crises humanitaires les plus graves ne sont pas nécessairement les plus visibles ni les mieux financées.

Sur les dix situations de déplacement les plus négligées au monde, huit se trouvent en Afrique. Le Cameroun et le Burkina Faso arrivent en tête d’un classement qui en dit long sur l’épuisement, voire l’abandon, de la solidarité internationale envers le continent.

Le Cameroun, emblème d’un oubli structurel

Le cas du Cameroun illustre parfaitement cette dynamique de marginalisation. Trois crises coexistent et se nourrissent : la guerre contre Boko Haram dans le bassin du lac Tchad, le conflit séparatiste dans les régions anglophones et l’instabilité à la frontière avec la Centrafrique. Résultat : plus de 3,4 millions de personnes ont un besoin urgent d’aide humanitaire, mais moins de la moitié des financements nécessaires a été mobilisée. L’analyse du NRC est sans appel : la couverture médiatique est quasi inexistante, les diplomaties occi-

dentales brillent par leur silence, et l’indifférence internationale est devenue la norme. Cette situation crée un dangereux précédent : ce qui n’est pas médiatisé n’est pas financé, ce qui n’est pas financé finit par sombrer dans l’oubli.

Une aide internationale en recul, une Afrique en souffrance

Au-delà du Cameroun, le rapport 2024 montre que les priorités humanitaires du Nord ne coïncident plus avec les besoins du Sud. Des pays comme l’Éthiopie, le Mali, le Mozambique ou encore la République démocratique du Congo sont en proie à des conflits internes, à des déplacements massifs et à une insécurité alimentaire croissante. Pourtant, le financement international s’effondre : en 2024, seuls 45 % des besoins humanitaires mondiaux ont été couverts - un niveau historiquement bas. Le NRC rappelle que le déficit de financement humanitaire

global ne représente qu’environ 1 % des dépenses militaires mondiales. Autrement dit, ce n’est pas une question de moyens, mais de choix politiques.

La tentation isolationniste des pays donateurs

Le recul de la solidarité internationale ne s’explique pas uniquement par une « fatigue humanitaire ». Ils’inscrit dans un contexte géopolitique marqué par un retour à des priorités nationalistes, en particulier dans les anciennes puissances donatrices. Depuis son retour à la Maison Blanche en janvier dernier, Donald Trump a gelé l’aide extérieure américaine et démantelé l’Usaid, privant le système humanitaire mondial d’un acteur central. L’Europe, quant à elle, augmente ses budgets militaires face aux tensions avec la Russie, au détriment de ses engagements envers le Sud global. Pour Jan Egeland, secrétaire général du NRC, le virage in-

trospectif de l’Occident équivaut à une trahison. « *Au moment où les populations vulnérables ont le plus besoin de soutien, les pays riches leur tournent le dos* », estime-t-il.

Une hiérarchie mondiale de la souffrance ?

En filigrane, la question qui se pose est celle d’une hiérarchisation des crises. L’Ukraine, Gaza ou Taïwan dominent l’agenda politique et médiatique, mobilisent les chancelleries, les ONG et les chaînes d’information en continu. À l’inverse, les conflits en Afrique centrale ou au Sahel, pourtant parmi les plus meurtriers et les plus anciens, ne suscitent ni émotion publique ni action politique soutenue. Ce déséquilibre repose en partie sur une faible médiatisation, mais aussi sur une perception implicite selon laquelle les drames africains seraient « chroniques », donc moins urgents. Ce cynisme, parfois inconscient,

mine le principe même d’universalité de l’aide humanitaire.

Quelle réponse face à l’indifférence ?

Face à cette marginalisation, plusieurs pistes d’action émergent. D’abord, renforcer les capacités locales pour ne plus dépendre exclusivement des bailleurs internationaux. Ensuite, mobiliser les diasporas africaines comme relais d’influence et de financement. Enfin, il devient impératif de réformer la gouvernance humanitaire mondiale, pour intégrer davantage les acteurs africains dans les mécanismes de décision et de répartition des ressources. Le rapport du NRC ne se contente pas de dresser un constat. Il lance un appel à la conscience collective. En ne réagissant pas à temps, la communauté internationale risque non seulement d’abandonner des millions de vies, mais aussi de favoriser des cycles d’instabilité qui auront, tôt ou tard, des répercussions globales.

Noël Ndong

CÔTE D’IVOIRE

Tidjane Thiam saisit le Comité des droits de l’homme des Nations unies

L’opposant ivoirien Tidjane Thiam a décidé de porter plainte contre l’Etat de Côte d’Ivoire au Comité des droits de l’homme de l’ONU pour la protection de ses droits civils et politiques. Cette nouvelle intervient après la publication définitive de la liste électorale pour la présidentielle d’octobre dont il est exclu à la suite de son affaire de double nationalité.

Cette saisine du Comité des droits de l’homme des Nations unies « s’inscrit dans la lettre de la Constitution ivoirienne qui intègre pleinement le Pacte international sur les droits civils et politiques dans son corpus juridique depuis sa ratification par l’Etat de Côte d’Ivoire en 1992 », indique le communiqué du Parti démocratique de Côte d’Ivoire (PDCI) que préside Tidjane Thiam. Pour le président du PDCI, cette décision résulte du fait qu’en l’absence de recours dans le droit interne ivoirien lui permettant de défendre efficacement ses droits civils et politiques, qui ont été limités par des décisions de justice, il n’avait plus d’autre choix que de se tourner vers cette organisation juridique internationale.

Le Comité des droits de l’homme est un organe composé de 18 experts indépendants chargés de veiller au respect du Pacte international relatif aux droits civils et politiques. Il peut être saisi par des individus qui estiment que leurs droits garantis par ce Pacte ont été violés, à condition que leur pays ait ratifié le Protocole facultatif et afférent : une action établie par la Côte d’Ivoire en 1997.

Rappelons que le ministère de la Justice ivoirienne a depuis rendu son verdict sur l’affaire de double nationalité. Tidjane Thiam est redevenu ivoirien après sa renonciation de la nationalité française, mais sa radiation de la liste électorale est interprétée par la justice du fait qu’au moment de son inscription, il était encore binational et ne pouvait donc être éligible.

Jean Pascal Mongo-Slyhm (Stagiaire)

SADC

Madagascar accueillera la Semaine de l’industrialisation

Madagascar accueillera la 8^e édition de la Semaine de l’industrialisation de la Communauté de développement d’Afrique australe (SADC) prévue du 28 juillet au 1^{er} août de cette année.

Placé sous l’égide du ministère de l’Industrialisation et du Commerce, l’événement se déroulera cette année sur le thème «Promouvoir l’industrialisation, la transformation du système agricole et la transition énergétique pour une SADC résiliente». Lors d’une conférence de presse organisée lundi, Tiana Rasamimanana, président du Syndicat des industries de Madagascar (SIM) et coprésident de l’événement, a souligné qu’il

s’agit d’une «véritable plateforme de décisions concrètes». Il a également affirmé que l’industrie malgache est prête à jouer dans la cour régionale, tout en lançant un appel clair : «*ce que nous demandons, ce sont des leviers pour devenir plus compétitifs, localement et régionalement*».

Le SIM précise que Madagascar entend profiter de cet événement pour mettre en lumière sa vision stratégique de dévelop-

pement, structurée autour de trois piliers fondamentaux incluant l’agriculture, l’industrie, soutenues par une transition énergétique durable. Considérée comme la plus grande plateforme public-privé et comme instance consultative dédiée à l’industrialisation dans la région, la Semaine de l’industrialisation de la SADC réunit chaque année les Etats membres de la communauté, le secteur privé, les partenaires internationaux, les décideurs politiques, les chercheurs, les entrepreneurs, les institutions financières ainsi que la société civile.

CENTRAFRIQUE

Plus de 8000 personnes déplacées en un mois dans le nord-ouest du pays

Plus de 8000 personnes se sont déplacées en un mois dans le nord-ouest de la République centrafricaine, a rapporté mardi le Bureau des Nations unies pour la coordination des affaires humanitaires (OCHA).

Dans une note d’information publiée mardi, l’OCHA a alerté que la situation était toujours critique dans les préfectures de l’Ouham-Pendé et de Lim-Pendé, dans le nord-ouest de la RCA, en raison des conflits intercommunautaires, de la violence liée à la transhumance et de l’instabilité générale qui provoquent d’importants déplacements de la population. La

dégradation des infrastructures, la suspension de l’aide humanitaire à la suite des opérations militaires, ainsi que des actes de brigandage et la présence des engins explosifs, compromettent l’acheminement des secours, peut-on lire de cette note. «Dans le nord-ouest, plus de 304.000 personnes ciblées pour la réponse humanitaire en 2025 risquent de voir leur assistance re-

tardée ou suspendue notamment dans les secteurs de la sécurité alimentaire, la nutrition, l’accès à l’eau potable, la protection et les violences basées sur le genre, à la suite de la détérioration continue de la situation sécuritaire ainsi que la fin des financements», selon la note. Depuis février 2025, la sécurité s’est fortement détériorée, les tensions entre agriculteurs et éleveurs s’exacerbent et les affrontements entre les hommes armés se sont intensifiés dans cette région en RCA.

Xinua

DIPLOMATIE

Trump ferme le territoire américain aux ressortissants de douze pays

Les Etats-Unis empêcheront, à partir du 9 juin, les ressortissants de douze pays d’entrer sur leur territoire afin de le «protéger», et imposeront des restrictions contre sept autres Etats, a annoncé le président Donald Trump, rappelant une interdiction qu’il avait instaurée sous son premier mandat.

La décision, effective le 9 juin, s’applique à l’Afghanistan, à la Birmanie, au Tchad, au Congo, à la Guinée équatoriale, l’Erythrée, Haïti, l’Iran, la Libye, la Somalie, au Soudan et au Yémen, selon la Maison Blanche. Les ressortissants de sept autres pays sont visés par des restrictions dans la délivrance de visas : le Burundi, Cuba, le Laos, la Sierra Leone, le Togo, le Turkménistan et le Venezuela. «En tant que président, je dois agir pour protéger la sécurité nationale et l’intérêt national des Etats-Unis et de sa population», a dit Donald Trump dans le texte de la décision, qui affirme viser à «protéger les Etats-Unis face aux terroristes étrangers». L’exécutif américain, qui mène une politique anti-immigration très restrictive, explique la présence des pays sur cette liste par l’absence d’administrations efficaces pour assurer

un contrôle des voyageurs et la tendance des ressortissants de certains pays à rester aux Etats-Unis après l’expiration de leur visa. «L’attaque terroriste récente à Boulder, Colorado (Ouest), avait mis en évidence les dangers extrêmes que représentent pour (les Etats-Unis) l’entrée de ressortissants étrangers qui n’ont pas été correctement contrôlés» et par ceux «qui dé- passent la durée de leur visa», a dit le président américain dans une vidéo postée sur X. Il faisait référence à l’attaque perpétrée le 1er juin au cri de «Palestine libre» par un Egyptien

n’ayant plus de visa, contre des participants à une marche hebdomadaire en soutien aux otages israéliens retenus dans la bande de Gaza, faisant douze blessés. Mais la liste des douze pays ne comporte pas l’Egypte, pays d’origine de l’homme de 45 ans accusé de l’attaque de Boulder. «Nous ne permettons pas que ce qui est arrivé en Europe se produise en Amérique», a-t-il ajouté en référence aux attaques régulières et parfois jihadistes perpétrées sur le vieux continent par des ressortissants étrangers. «Nous ne pouvons pas avoir une immigration ouverte

en provenance de pays que nous ne pouvons pas contrôler et filtrer de manière sûre et fiable», a assuré le président américain. « Le nouveau décret migratoire du président Trump est discriminatoire, raciste et absolument cruel», a dénoncé la branche américaine d’Amnesty International. « Il essaie de rendre l’Amérique blanche à nouveau, pas de rendre l’Amérique grande à nouveau, ce qui est très triste et effrayant », a estimé pour l’AFP Nastenka Mirthes, une Américaine de New York. Pour autant, de nombreux pays

extra-européens ne sont pas concernés par la décision de l’administration américaine. Le président américain a comparé la décision annoncée mercredi aux «restrictions efficaces» qu’il avait imposées à un certain nombre de pays, principalement musulmans, au cours de son premier mandat (2017-2021) et qui, selon lui, avaient empêché les Etats-Unis de subir des attaques. Son premier décret migratoire, entré en vigueur sans préavis en 2017, avait provoqué de nombreuses perturbations dans les aéroports. Interrogée par la presse, l’ambassade des Etats-Unis en République du Congo a confirmé cette décision sans trop de précisions, en attendant l’issue des pourparlers ouverts le 5 juin 5 juin avec les autorités congolaises, notamment le ministère des Affaires étrangères. Avec AFP

«Nous ne pouvons pas avoir une immigration ouverte en provenance de pays que nous ne pouvons pas contrôler et filtrer de manière sûre et fiable»

GENRE ET DÉVELOPPEMENT

La Côte d’Ivoire accueille la première édition du réseau mondial Adwin

Le lancement officiel de la toute première édition du réseau mondial Adwin (African and African sescendant women impact network (Adwin) a eu lieu le 5 juin à Abidjan, en Côte d’Ivoire, sous le parrainage de trois premières dames : Dominique Ouattara de Côte d’Ivoire, Antoinette Sassou N’Guesso du Congo, et Débora Katisa Carvalho du Cap-Vert. La première dame du Congo a été représentée par sa directrice de cabinet, Blandine Malila.

Le réseau mondial Adwin est un programme pour connecter, valoriser et propulser les talents des femmes africaines et afro-descendantes à l’échelle mondiale. Le mouvement est porté par Élisabeth Moreno, ancienne ministre déléguée à l’Égalité entre les femmes et les hommes, à la Diversité et à l’Égalité des chances en France. Il bénéficie du soutien technique et institutionnel de l’ex-ministre Euphrasie Kouassi Yao, experte mondiale en genre, paix et développement, et présidente de G100 Global Chair, chargée de sensibiliser les Premières dames du monde aux questions d’égalité des chances entre les hommes et les femmes. L’objectif est d’amplifier les actions en faveur de l’autonomisation des femmes africaines et afro-descendantes, avec l’ambition d’impacter plus d’un million de vies d’ici à 2030. Dans son discours d’ouverture, Dominique Ouattara a relevé l’importance du réseau Adwin qui, selon elle, aspire, à long terme, à améliorer la vie d’un



milliard de femmes africaines et afro-descendantes, en leur offrant un accès à des modèles inspirants, des outils pour mener des projets et des opportunités de créer une croissance économique durable. La fondatrice du réseau Adwin, Élisabeth Moreno, a souligné que

l’union des forces des femmes africaines et afro-descendantes à travers le monde est un véritable exploit. « Adwin est plus qu’un réseau, c’est une communauté solidaire où chaque femme trouve les ressources pour avancer; que ce soit à travers le mentorat, l’accès aux finan-

La photo de famille des participantes / Adiacements ou le bien-être personnel », a-t-elle affirmé La cérémonie a été marquée par une série d’interventions rappelant la prouesse de l’union des forces des femmes africaines et afro-descendantes à travers le monde. En ce qui concerne le Congo, Ornella Bonioma, prési-

dente de l’organisation non gouvernementale Otaa et membre de l’équipe Adwin, a rappelé l’engagement de la présidente de la Fondation Congo Assistance dans le cadre de la lutte contre la drépanocytose. A cette occasion, un document retraçant son parcours dans ce combat a été projeté. Rappelons qu’à travers sa Fondation, Antoinette Sassou N’Guesso est parvenue à mettre la drépanocytose sur l’agenda des décideurs congolais et à mobiliser des ressources pour ce centre. Son plaidoyer a abouti à la construction du Centre national de référence de la drépanocytose qui porte son nom, et qui a donné de l’espoir à plusieurs familles en détresse depuis son inauguration. Le Réseau mondial Adwin invite également les hommes leaders, mentors, partenaires, pères, frères, décideurs, à prendre leur place dans ce mouvement de transformation. De notre envoyée spéciale, Yvette Reine Boro Nzaba

CLIMAT

L'Afrique face à un déficit de financement de 190 milliards de dollars par an

L'Afrique, bien qu'elle ne contribue qu'à 3 % des émissions mondiales de gaz à effet de serre, est l'une des régions les plus vulnérables aux effets du changement climatique.

Pour combler son déficit de résilience et accélérer sa transition durable, le continent africain doit mobiliser 190 milliards de dollars par an d'ici à 2030. C'est le constat majeur du rapport « Africa Insights 2025 », présenté le 30 mai, à Casablanca, au Maroc, par Casablanca Finance City (CFC) en partenariat avec Oxford Economics Africa.

Alors que les effets du dérèglement climatique se multiplient - sécheresses, inondations, baisse de rendement agricole - les pays africains disposent de ressources naturelles exceptionnelles, mais peinent à attirer les financements nécessaires. En 2022, le continent n'a reçu que 52,1 milliards de dollars, soit 3,3 % des flux climatiques mondiaux. Et 82 % de ces fonds provenaient du secteur public, mettant en lumière la faible implication du capital privé. « Le défi climatique de l'Afrique n'est pas seulement environnemental, il est aussi structurel, économique et financier », explique l'économiste principal d'Oxford Economics Africa, Deon Fourie. Cinq secteurs stratégiques pour une transition verte

Le rapport met en lumière cinq secteurs à fort potentiel de transformation :

1-Énergies renouvelables. Plus de 600 millions d'Africains vivent encore sans électricité. Le continent doit installer 300 GW de capacité d'ici à 2030 pour assurer

un accès équitable et durable.

2-Économie bleue. Avec ses 38 États côtiers, l'Afrique possède un gisement inexploité dans la pêche, l'aquaculture, l'énergie marine et le tourisme côtier. Ce secteur génère déjà 300 milliards de dollars de produit intérieur brut et emploie 50 millions de personnes, avec un potentiel estimé à 1 000 milliards de dollars.

3-Agriculture résiliente. Dans une région

Le rapport propose une approche mixte, misant sur des outils innovants pour diversifier les sources de financement : obligations vertes, sociales et durables ; finance mixte (blended finance) ; échanges dette-nature ; marchés volontaires du carbone. Aujourd'hui, l'Afrique représente 10 % du marché mondial du crédit carbone, mais pourrait atteindre 25 % d'ici à 2030, soit une opportunité de 7

en matière de développement durable. Pour cela, il faut structurer un écosystème solide, attirant investisseurs, talents et financements ».

Une feuille de route en dix actions
Le rapport conclut par dix recommandations concrètes pour accélérer la transition :

- Renforcer les partenariats public-privé ;
- Améliorer la visibilité et la préparation des projets ;
- Développer les marchés carbone ;
- Mobiliser la diaspora africaine ;
- Promouvoir la formation et le transfert technologique ;
- Attirer les capitaux privés avec des cadres incitatifs ;
- Structurer les financements mixtes ;
- Moderniser les données et outils de suivi ;
- Impliquer les centres financiers internationaux ;
- Favoriser les standards ESG adaptés au contexte africain.

Une mobilisation urgente à la veille de la COP 30

À l'approche de la COP 30, le message est clair : l'Afrique est prête à assumer un rôle moteur dans la lutte climatique, à condition de pouvoir compter sur une mobilisation rapide, cohérente et ambitieuse des acteurs publics et privés. L'avenir climatique du continent - et du monde - en dépend.

Noël Ndong

Le défi climatique de l'Afrique n'est pas seulement environnemental, il est aussi structurel, économique et financier »

où 95 % des terres cultivées dépendent des pluies, l'adoption de technologies agricoles durables est vitale. L'Afrique détient 25 % des terres arables mondiales.

4-Infrastructures résilientes. Avec une urbanisation galopante -treize des vingt plus grandes mégapoles seront africaines d'ici à 2100 - le besoin en infrastructures durables est urgent.

5-Minéraux critiques. L'Afrique possède 30 % des réserves mondiales de ressources essentielles à la transition énergétique, comme le cobalt, le lithium ou le manganèse.

Financer autrement : vers une nouvelle architecture

milliards de dollars, à condition de structurer des mécanismes robustes de suivi et de vérification.

Le rôle clé des centres financiers

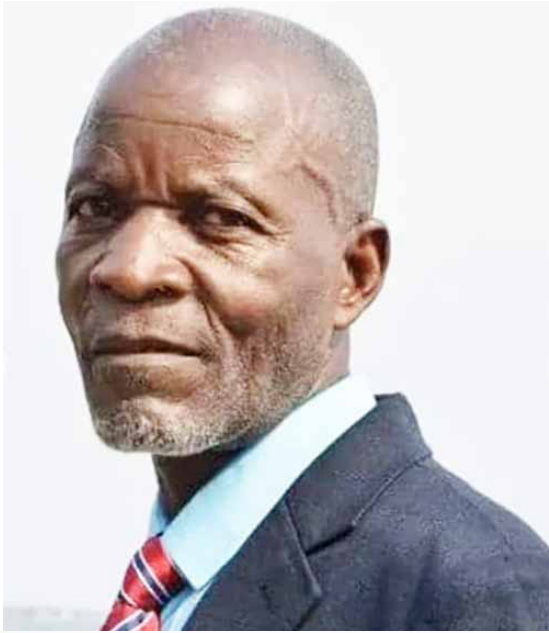
Les centres financiers internationaux sont appelés à devenir des passerelles stratégiques entre projets africains et capitaux mondiaux. Casablanca Finance City (CFC) se positionne en acteur de référence. En 2024, elle a signé un protocole avec la Caisse de dépôt et de gestion du Maroc pour développer un marché régional du carbone, aligné avec les engagements de ce pays. Selon la directrice générale adjointe de CFC, Lamia Merzouki, « L'Afrique peut devenir l'usine du monde

NÉCROLOGIE

Cyriaque Brice Zoba, le lieutenant-colonel de la gendarmerie nationale Adelin Matouridi et famille ; Pélagie Nicole Diafouka Mampouya et enfants annoncent aux parents, amis et connaissances le décès de leur fils, frère et père Mesmin Degonzague Matouritidi, survenu le 23 mai à Brazzaville.

La veillée mortuaire est située au n°38, rue Loudima à Moungali.

La date et le lieu de l'inhumation seront fixés ultérieurement.



Groupe vocal «Les Anges», au centre Mesmin Degonzague Matouridi

IN MEMORIAM



6 juin 2023 - 6 juin 2025, voici deux (02) ans déjà que Monsieur Wassef El Amine, Consul honoraire de la République Centrafricaine au Congo précisément à Dolisie et PDG de la société Bacer fût arracher à l'affection des siens.

Audrey Gankou et Claricia Biyouidi, dont l'affection pour lui reste inaliénable, prient tous qui l'ont connu d'avoir une pensée pieuse pour le repos de son âme. Paix éternelle !

L'Italie et le Congo envisagent l'avenir avec confiance

L'ambassadeur de la République d'Italie en République du Congo, Enrico Nunziata, a souligné avec force, le 2 juin lors de la réception relative à la célébration de la fête de son pays aux deux tours jumelles de Brazzaville, que l'Italie et le Congo envisagent l'avenir avec confiance.

La cérémonie marquant le soixante-dix-neuvième anniversaire de la Journée de la République italienne s'est déroulée en présence des membres du gouvernement congolais, des ambassadeurs et représentants des organisations internationales, ainsi que des autres personnalités. La République du Congo a été représentée par le ministre des Affaires étrangères, de la Francophonie et des Congolais de l'étranger, Jean Claude Gakosso. Après l'intonation des hymnes nationaux de l'Italie et du Congo par le Chœur Crédo du Maestro Ghislain Pambou, l'ambassadeur de la République d'Italie, Enrico Nunziata, a pris la parole pour remercier vivement le représentant du gouvernement congolais ainsi que les autres ministres et les autorités présentes pour leur participation qui a témoigné l'amitié et l'estime mutuelles qui lient les deux pays.

Enrico Nunziata a profité de l'occasion pour transmettre les salutations du vice-président du Conseil des ministres et ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale de la République italienne, Antonio Tajani, à tous les compatriotes de l'étranger à l'occasion de cet important anniversaire national. En effet, le 2 juin 1946, le peuple italien, par un référendum historique, a choisi la République comme nouvelle forme d'Etat. Un choix qui a sanctionné la naissance d'une Italie fondée sur les principes de démocratie, de liberté, d'égalité et de solidarité. Ces valeurs, profondément ressenties à l'époque, sont aujourd'hui plus actuelles et nécessaires que jamais, dans un monde



marqué par des défis mondiaux, des conflits, mais aussi par de nouvelles opportunités de coopération. « En célébrant cette journée, nous voulons également nous rappeler avec fierté que l'Italie a été l'un des pays fondateurs de l'Union européenne. L'unité européenne, malgré sa diversité, est une force fondamentale pour faire face aux crises contemporaines, réaffirmant la valeur du dialogue, de paix et du développement durable. Dans un contexte géopolitique en constante évolution, il est essentiel de rester unis dans

les principes qui nous unissent, à la fois en tant qu'européens et en tant que membres responsables de la communauté internationale », a déclaré le diplomate italien.

Un rôle de premier plan joué dans tous les organes de l'ONU

L'Italie, a poursuivi son ambassadeur au Congo, joue un rôle de premier plan dans tous les organes des Nations unies et est un fervent partisan du multilatéralisme. « Aujourd'hui, nous célébrons également une étape importante pour les relations

Lors de l'intonation de l'hymne national de l'Italie/DR entre l'Italie et la République du Congo : le soixantième anniversaire des relations diplomatiques. Soixante ans d'amitié, de collaboration et de respect mutuel. Un lien qui s'est encore intensifié ces derniers temps, notamment grâce à l'action d'ENI au Congo dans le secteur du gaz et à la contribution de nombreuses autres entreprises italiennes, et plus récemment grâce au plan Mattei pour l'Afrique, promu par le gouvernement italien. Un plan qui vise à renforcer les partenariats égaux, à valoriser les ressources locales, à investir dans la formation, l'énergie, les infrastructures et l'innovation, dans l'intérêt mutuel et pour une croissance commune », a souligné Enrico Nunziata.

Il a ajouté qu'avec le Congo, l'Italie partage une vision du développement centrée sur la personne, la dignité du travail et la souveraineté des ressources. Les projets déjà en cours et à venir témoignent de cette volonté commune : construire ensemble un avenir de croissance durable, en créant des ponts entre les deux communautés, entre les entreprises, entre les universités et entre les institutions. Comme l'a démontré la semaine dernière l'organisation conjointe, avec le ministère des Petites et moyennes entreprises et de l'Artisanat, d'un forum économique bilatéral. « Je voudrais donc exprimer, au nom du gouvernement et de tout le peuple italien, un vœu sincère de prospérité à la République du Congo et à son peuple, et de renforcement continu de nos relations bilatérales. Nous envisageons l'avenir avec confiance! », a conclu l'ambassadeur de la République d'Italie en République du Congo.

Notons que la soirée a été agrémentée par l'orchestre les Bantous de la capitale et le Chœur Credo.



Les membres du gouvernement présents à la célébration/DR

AVIS A MANIFESTATION D'INTERÊTS N°004/HISWACA/25 POUR LE RECRUTEMENT D'UN EXPERT EN GESTION DES RISQUES ENVIRONNEMENTAUX, SANTE ET SECURITE

1. Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un financement additionnel de l'Association Internationale pour le Développement (IDA) pour la mise en œuvre des activités du « Projet d'Harmonisation et d'Amélioration des Statistiques en Afrique de l'Ouest et du Centre (HISWACA) », et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce financement pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant : « recrutement d'un expert en gestion des risques environnementaux, santé et sécurité ».

2. Tâches et responsabilités de l'expert(e) en Gestion des risques Environnementaux, Santé et Sécurité

Placé (e) sous la supervision du Coordonnateur de l'Unité de Gestion du Projet, il/elle sera responsable de la gestion des risques environnementaux liés aux activités du projet d'une part, et d'autre part de la mise en œuvre des mesures de conformité aux Normes Environnementales et Sociales de la Banque Mondiale, comme prévu dans le Plan d'Engagement Environnemental et Social (PEES) et les documents-cadre que sont le Cadre général Commun de gestion Environnementale et Sociale (CGCGES) ; le CGPGMO (Cadre Général de Procédures de Gestion de la Main d'Œuvre, le CMPP (Cadre de Mobilisation des Parties Prenantes). Il apportera un appui technique à l'UGP dans les travaux d'aménagement et d'extension du complexe de l'institut national de la statistique (INS)-centre national de formation en statistiques, démographie et planification (CNFSDP), dans le déroulement des différentes enquêtes et de façon spécifique dans le domaine de ses compétences.

Il/elle travaillera en collaboration avec l'ensemble du personnel et les différentes parties prenantes de mise en œuvre du projet HISWACA et en synergie avec les partenaires sur le terrain. Son intervention concernera toutes les zones d'intervention du HISWACA.

De façon spécifique, l'Expert(e) l'expert(e) en Gestion des risques Environnementaux, Santé et Sécurité s'acquittera des tâches suivantes :

- Évaluation environnementale :
- Veillez à ce que les clauses environnementales soient intégrées dans les dossiers d'appel d'offres pour travaux et que les offres des soumissionnaires prennent en compte ces clauses ;
- Contribuer à la mise à jour des instruments de gestion des risques E&S du projet pour tenir compte des évolutions possibles entre la date de réalisation des études et la période d'implémentation du projet ;
- assurer le suivi et l'intégration de la dimension environnementale et la prise en compte du changement climatique dans la mise en œuvre des activités du projet ;
- assurer le suivi technique de l'évaluation environnementale élaborée dans le cadre du Projet.
- Planification et coordination des diligences environnementales
- Planifier et assurer la mise en œuvre de l'ensemble des actions proposées dans tous les documents de gestion des risques E&S ;
- Assurer le suivi et l'intégration de la dimension environnementale dans la stratégie globale de mise en œuvre du projet et dans toutes études techniques complémentaires à réaliser dans le cadre du projet ;
- Reporting, suivi-évaluation et archivage :
- Contribuer à la collecte des données concernant le suivi-évaluation des activités de gestion environnementale et sociale du Projet ;
- Coordonner l'élaboration avec les autres parties prenantes, des indicateurs environnementaux et sociaux ;
- Communication et renforcement des capacités :
- Participer à l'élaboration et la mise en œuvre du plan / stratégie de communication du projet avec la promotion des bonnes pratiques environnementales ;
- Sensibiliser et former à travers des ateliers, le personnel de l'Unité de Coordination du Projet (UCP) et des structures parties prenantes concernées sur la prise en compte de la dimension environnementale à tous les niveaux de mise en œuvre des activités du projet ;
- Surveillance et suivi environnemental :
- Préparer, en collaboration avec l'équipe de la Banque mondiale, les missions de supervision en ce qui concerne les mesures de gestion environnementale ;
- S'assurer que les mécanismes de compensation sont réalisés conformément aux standards nationaux et internationaux et tels que définis dans les documents cadre du projet ;
- Planification, innovation et coordination des diligences environnementales :
- Cette mise à jour devra aboutir à l'élaboration du Manuel Opérationnel pour le CERC ;
- Veiller à la mise en œuvre le Plan Cadre de Gestion Environnementale et Sociale

inclus dans le CGES ;

3. Qualifications et Profil du candidat

- Être titulaire d'un diplôme universitaire, niveau BAC + 5 au moins dans l'un des domaines suivants : Sciences environnementales, Sciences, ou tout autre domaine équivalent ;
- Avoir une expérience professionnelle d'au moins huit ans (08) dans le suivi des Projets de développement sur le terrain en matière de développement environnemental ;
- Avoir une connaissance des Normes Environnementales et Sociales de la Banque Mondiale ainsi qu'expérience dans les projets financés par cette institution ; y compris les bonnes pratiques de la Banque Mondiale relative à la gestion des risques et le fonctionnement du MGP
- Avoir une expérience d'au cinq (05) ans dans un poste similaire dans les projets de développement financés par les bailleurs de fonds ou au sein de toute autre institution / organisme du secteur public ou privé et d'une ONG ;
- Avoir une bonne expérience des méthodes de collecte et d'analyse des données ;
- Avoir une bonne connaissance du cadre national politique, juridique, et institutionnel de la gestion environnementale ;
- Une expérience avec les partenaires multilatéraux (BM et BAD) serait un atout ;
- Avoir la capacité à rédiger des rapports techniques exploitables par les Bailleurs de fonds ;

4. La sélection du candidat se fera en accord avec les procédures définies dans le Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissements (FPI) de la Banque Mondiale (version de Juillet 2016, révisée en Novembre 2017 et Août 2018). Elle se déroulera en deux (2) phases : (i) une phase de présélection des candidats par l'établissement d'une liste restreinte des candidats les plus qualifiés pour le poste au regard de l'analyse de leurs CV ; (ii) une phase d'interview des candidats présélectionnés sur la liste restreinte. Seul(e)s les candidat(e)s présélectionné(e)s seront contacté(e)s.

5. Les candidats intéressés peuvent obtenir les termes de références de la mission par courriel à l'adresse: recrutementthiswaca@gmail.com / ugp@hiswaca-congo.org, de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 16 heures (heures locales) du lundi au vendredi.

6. Les manifestations d'intérêts doivent être écrites en langue française et envoyées par courriel (recrutementthiswaca@gmail.com / ugp@hiswaca-congo.org) au plus tard le 21 juin 2025 (à minuit, heure locale) avec les documents suivants: (i) la lettre de motivation ; (ii) le curriculum vitae (CV) ; (iii) les attestations ou certificats de travail ; (iii) copies du diplôme.

Seules les expériences prouvées par les attestations ou certificats de travail de l'employeur seront pris en compte. Les candidats sont encouragés à produire le maximum de preuve pour étayer leur candidature.

NB

- Sauf dans le cadre des exceptions prévues par la loi, les candidats ayant déjà été admis à faire valoir leurs droits à la retraite au moment de postuler ne seront pas retenus. Ceci vaudra aussi pour les candidats atteignant l'âge de la retraite, soit au moment du recrutement, soit avant la fin de la première année du contrat
- Les candidatures émanant de personnes ayant exercé au sein d'une unité de gestion d'un projet financé par la Banque mondiale frappé de dépenses inéligibles, seront désavantagées ;
- Pour assurer la non-perturbation de l'exécution des projets de développement, les candidats travaillants, ou ayant travaillé au cours des six derniers mois au sein d'une unité de gestion de l'un des projets de développement financés par la Banque mondiale dont la date de clôture vient à terme dans l'année suivant la publication des présents termes de référence, ne sont pas autorisés ;

Fait à Brazzaville le 04 juin 2025

Patrick Valéry ALAKOUA
Coordonnateur du projet HISWACA

SAHEL

La faillite des États mise à nu par leurs propres arsenaux



Dans un rapport glaçant publié récemment par le Conflict Armament Research (CAR), une vérité brutale émerge : une arme sur cinq entre les mains des groupes djihadistes au Sahel provient directement des arsenaux nationaux.

Les chiffres, issus de près d'une décennie de traçage, sont plus qu'un constat technique : ils témoignent d'un effondrement systémique de la sécurité étatique dans l'une des régions les plus instables du monde.

Les États sahéliens, fournisseurs involontaires du terrorisme

Au Mali, au Burkina Faso et au Niger - trois pays aujourd'hui gouvernés par des juntes militaires-, les postes de sécurité tombent régulièrement aux mains des groupes armés. Chaque attaque réussie alimente une boucle macabre : les terroristes capturent des stocks d'armes, les utilisent pour renforcer leur puissance de feu, et lancent ensuite de nouvelles attaques encore plus meurtrières. Selon le CAR, cette spirale a permis aux groupes affiliés à Al-Qaïda et à l'État islamique de se constituer des arsenaux dignes de forces régulières, en grande partie à partir de matériel issu de ces mêmes forces.

La responsabilité politique et militaire est accablante : les États concernés ne sont pas seulement incapables de protéger leur population, ils sont désormais les fournisseurs involontaires de leur propre déstabilisation. Le terme «négligence» paraît ici bien faible ; il s'agit d'une véritable faillite de commandement et de sécurisation des biens stratégiques publics.

Une critique sévère de la gouvernance militaire

Les régimes militaires sahéliens - issus des coups d'État successifs de 2020 à 2023 - se sont arrogé le pouvoir au nom de la sécurité. Mais leur incapacité à protéger leurs propres dépôts d'armes révèle un paradoxe sinistre : plus ils s'installent au pouvoir, plus l'insécurité s'aggrave. Loin d'éradiquer le terrorisme, ces juntes semblent accélérer la désintégration des États, fournissant indirectement les moyens militaires à leurs ennemis. Pire encore, l'ab-

sence de mécanismes rigoureux de suivi des équipements militaires illustre un amateurisme préoccupant dans la gestion des ressources de défense. À quoi servent les milliards dépensés en matériel militaire si les forces régulières se font dépouiller, attaque après attaque, dans un silence stratégique et diplomatique consternant ?

Un aveu d'échec international aussi

Le rapport note également l'absence de chaînes d'approvisionnement internationales actives : les groupes armés ne reçoivent pas d'armes sophistiquées via des réseaux externes, comme cela a pu être le cas au Moyen-Orient. Cela signifie que la source principale d'armement est locale - et donc étatique. C'est un constat encore plus alarmant : le problème ne vient pas de l'extérieur, mais bien de l'intérieur. Cela remet également en question l'efficacité de l'aide internationale à la

sécurisation des frontières et des stocks d'armes. Depuis une décennie, les Nations unies, la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest et les partenaires occidentaux ont investi des ressources considérables pour tenter de structurer les armées locales. Le résultat ? Un arsenal militaire désormais utilisé contre les civils dans des attaques terroristes.

Conséquences stratégiques et perspectives sombres

Ce rapport doit alerter non seulement les États concernés, mais aussi leurs partenaires internationaux. Continuer à financer des armées dysfonctionnelles, infiltrables, et incapables de protéger leurs propres bases, revient à nourrir indirectement l'insécurité. Sans réforme profonde de la gouvernance militaire, sans mécanismes de reddition de comptes, et sans transparence sur la chaîne logistique des armes, aucune victoire contre le terrorisme n'est

envisageable. Le cercle vicieux décrit par les chercheurs - plus d'attaques, plus d'armes capturées, donc plus d'attaques - condamne à moyen terme toute perspective de stabilisation régionale.

Une impasse sécuritaire aggravée par l'irresponsabilité des États

Le fait que 20 % des armes des djihadistes proviennent des armées nationales n'est pas qu'un chiffre : c'est un symbole tragique de la faillite étatique au Sahel. Cela révèle une perte de contrôle dramatique sur l'appareil de défense, et appelle à une refondation urgente de la stratégie sécuritaire régionale, sous peine de voir la région sombrer définitivement dans le chaos armé. Sans changement radical, les États du Sahel ne seront plus seulement en guerre contre le terrorisme - ils seront devenus, à leur insu, ses principaux fournisseurs.

Noël Ndong

COOPÉRATION SINO-AFRICAINE

Le marché africain de moto en prospérité offre des opportunités

Dans une usine à Chongqing, dans le sud-ouest de la Chine, des motos sont en attente de passer le contrôle qualité. Après quelques jours, elles seront chargées sur des porte-conteneurs à destination de l'Afrique. Les motos, plus économiques à l'achat et à l'entretien, qui permettent de transporter des personnes et des marchandises dans des endroits où les routes sont difficilement praticables ou inexistantes, sont populaires dans de nombreux pays africains.

En 2024, les exportations de motos de Chongqing, ville chinoise surnommée «la capitale de la moto», se sont élevées à plus de cinq millions d'unités, pour un montant de 20,45 milliards de yuans (2,84 milliards de dollars), selon les données de la douane municipale de Chongqing.

A Lagos, au Nigeria, les motos fabriquées par Zonsen Motorcycle, une entreprise de motos à Chongqing, sont devenues un choix pour les déplacements locaux. «Au premier trimestre de 2025, nous avons exporté plus de 130.000 unités, pour une valeur de 90 millions de dollars», a indiqué Zhou Chun, responsable de ventes internationales pour l'entreprise, soulignant que l'Afrique constitue pour Zonsen Motorcycle un marché important. «Les motos chinoises sont pratiques. On peut les utiliser non seulement comme un moyen de transport, mais aussi comme un instrument de travail. Et le plus important, les pièces détachées sont plus faciles à obtenir», a déclaré Luke, responsable

de ventes de la société nigériane, AKEBONO Industral, laquelle est une collaboratrice africaine de Zonsen Motorcycle.

Avec l'accélération du processus d'industrialisation et l'amélioration du marché de la consommation en Afrique, le secteur de moto joue un rôle important dans la coopération en matière de capacité de production entre la Chine et l'Afrique, a estimé Wang Jiang, secrétaire général exécutif du Conseil d'affaires

et l'amélioration de la vie quotidienne, selon Zhang Hongbo, secrétaire général de la Chambre de commerce chinoise pour les motocycles (CCCM), soulignant que la coopération sino-africaine dans le domaine des motos électriques présente à la fois une valeur commerciale et des avantages sociaux, et «devrait devenir un modèle de coopération Sud-Sud».

Avec l'augmentation de la conscience environnementale et

en Afrique, et nous espérons l'explorer avec nos collaborateurs africains», a affirmé Wu Jun, responsable africain des ventes de Zonsen Motorcycle.

Au cours de la 7^e Foire internationale pour l'investissement et le commerce de l'ouest de la Chine qui s'est déroulée du 22 au 25 mai à Chongqing, des entreprises africaines ont signé des accords avec des sociétés chinoises, dans les domaines de motos et d'assemblage

et assemble des motos électriques destinées au marché local. «La Chine est une source d'inspiration pour de nombreuses entreprises africaines en matière de transport électrique. Gogo Electric prévoit de construire cette année la plus grande usine d'assemblage de batteries lithium-ion d'Afrique de l'Est, et la Chine en est un partenaire de choix», selon Janos Bisasso, directeur d'exploitation de la société Gogo Electric.

Le continent africain dispose d'une population jeune et d'une demande d'urbanisation en forte croissance, tandis que la Chine possède des avantages en termes de technologie, d'expérience du marché dans le domaine des véhicules à énergie nouvelle, de la fabrication de motocyclettes et du soutien à la chaîne industrielle, a noté le secrétaire général exécutif du CABC. «Il y a un potentiel énorme de coopération entre les deux parties», a conclu M. Wang. Préparatifs dans les temps pour la 4^e Exposition économique et commerciale Chine-Afrique

Xinua

«Au premier trimestre de 2025, nous avons exporté plus de 130.000 unités, pour une valeur de 90 millions de dollars»

Chine-Afrique (CABC).

Perspectives de la coopération de motos écologiques

L'entrée des entreprises chinoises de motos électriques sur le marché africain fournit des solutions pour la transformation économique, le développement écologique

les progrès technologiques, de nombreux pays africains ont commencé à promouvoir activement les motos électriques dans le but de réduire la pollution et de favoriser une transition vers des transports d'énergies vertes. «Nous attachons de l'importance au marché de véhicules électriques

de pièces détachées telles que la batterie, pour un montant de 1,65 milliard de yuans (229,64 millions de dollars).

Basée à Kampala, capitale de l'Ouganda, la société Gogo Electric, l'un des trois principaux fabricants de motos électriques du pays, importe de Chine des batteries lithium-ion

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N°003 /HISWACA /25 POUR LE POUR LE RECRUTEMENT D'UNE AGENCE DE COMMUNICATION

1. Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un financement additionnel de l'Association Internationale pour le Développement (IDA) pour la mise en œuvre des activités du « Projet d'Harmonisation et d'Amélioration des Statistiques en Afrique de l'Ouest et du Centre - série de projets n°2 (HISWACA - SOP 2) », et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce financement pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant :« recrutement d'une agence de communication ».

2. L'objectif principal de la mission de l'agence est de concevoir les supports et outils de communication, diffuser et assurer le suivi de plusieurs contenus audiovisuels relatifs à la campagne de sensibilisation du centre national de formation en statistique, démographie et planification (CNFSDP) dans divers médias nationaux, réseaux sociaux dans le cadre de leurs actions de communication/visibilité afin d'accroître la visibilité du CNFSDP pour attirer un plus grand nombre de candidats avec des profils adéquats issus de l'ensemble des départements du pays et de renforcer son positionnement face aux autres établissements d'enseignement supérieur. Plus précisément il s'agit de (i) produire les supports et outils de communication ; (ii) diffuser dans les médias les plus appropriés les spots (vidéo et audio) réalisés ; (iii) mobiliser d'autres acteurs.

3. L'Unité de Gestion du Projet HISWACA invite les firmes (cabinets) admissibles à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les cabinets (firmes) intéressés doivent fournir les informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et une expérience pertinente pour l'exécution desdits services.

4. Un cabinet sera sélectionné selon la méthode fondée sur la qualification des consultants (QC) en accord avec le Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement des Projets d'Investissements (FPI) de la Banque Mondiale (version de Juillet 2016, révisée en Novembre 2017 et Août 2018).

5. Les cabinets intéressés peuvent obtenir les termes de références de la mission à l'adresse ci-dessous ou par courriel : recrutementhiswaca@gmail.com, de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 16 heures (heures locales) du lundi au vendredi.

6. Les manifestations d'intérêts doivent être écrites en langue française et être déposées à l'adresse ci-dessous ou par courriel au plus tard le 19 juin 2025 (à minuit heure locale) et porter clairement la mention « Avis à manifestation d'intérêt pour le recrutement d'une agence de communication »

7. L'adresse à laquelle, il est fait référence ci-dessus est :
Immeuble de l'institut national de la statistique, avenue Lampama, quartier Mpila. Arrêt TP, Arrondissement 5 Ouenzé, 1er étage, Immeuble de l'Institut National de la Statistique (INS) ;
Tél : (+242) 06 679 68 60 / 069729586,
E-mail : recrutementhiswaca@gmail.com / ugp@hiswaca-congo.org

Fait à Brazzaville le 04 juin 2025

Patrick Valery ALAKOUA
Le Coordonnateur

AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET N° 005 / MEPIR/HISWACA-UGP/2025
POUR LA CONSTITUTION D'UN FICHIER FOURNISSEUR DE L'UNITE DE GESTION DU PROJET HISWACA

1. Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un financement additionnel de l'Association Internationale pour le Développement (IDA) pour la mise en œuvre des activités du « Projet d'Harmonisation et d'Amélioration des Statistiques en Afrique de l'Ouest et du Centre - série de projets n°2 (HISWACA - SOP 2) ».

2. Le projet comprend quatre composantes: (i) composante 1 : Harmonisation et production de statistiques de base à l'aide de normes internationales de qualité des données; (ii) Composante 2 : Modernisation statistique, réforme institutionnelle, capital humain, accessibilité et utilisation des données; (iii) Composante 3 : Construction, mise à niveau et modernisation de l'infrastructure physique et (iv) Composante 4 : Gestion, suivi et évaluation du projet.

Dans la perspective de réalisation de ses activités, le Projet HISWACA ambitionne de constituer un fichier fournisseur dans plusieurs domaines d'activité et invite les prestataires ayant les références requises à manifester leur intérêt.

3.DOMAINES DE COMPETENCES

Les domaines de compétences (sans être exhaustif) retenus pour la constitution du fichier fournisseur sont les suivants :

a) Fourniture et services informatiques (matériel informatique, maintenance, consommable, connexion internet);
b) Fournitures et matériel de bureau;
c) Fourniture du mobilier de bureau;
d) Organisation des Séminaires;
e) Location des véhicules et fourniture des billets d'avion, réservation d'hôtel;
f) Restauration (service traiteur);
g) Imprimerie, reprographie et sérigraphie;

h) Assurances véhicules, assurances santé, etc;
i) Entretien de bâtiments, nettoyage de bureaux;
j) Gardiennage;
k) Maintenance de la climatisation et électricité
l) Entretien et maintenance de véhicule;
m) Plomberie et sanitaire;
n) Service de sécurité;
o) Bâtiments et Travaux Publics.

4.CONDITIONS DE SOUMISSION ET DEPOT DES DOSSIERS

Les Manifestations d'Intérêts seront rédigées en français en trois (03) exemplaires (un original et deux copies). Les enveloppes contenant les Manifestations d'Intérêts devront porter la mention extérieure suivante : « Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt pour la constitution du fichier fournisseur du Projet HISWACA, à n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».

Seuls les dossiers complets, respectant la forme et le contenu ci-dessous seront reçus. Après examen, les offres jugées conformes pour l'essentiel seront retenues et agréées par le projet. Les prestataires retenus seront consultés directement en cas de besoin.

5.CONSTITUTION DU DOSSIER

Chaque dossier de candidature doit comporter les pièces suivantes :

a) Une lettre de demande d'agrément;
b) Une copie du registre de commerce;
c) Une photocopie du numéro d'identification unique;
d) Une copie des statuts et une déclaration/attestation de bénéficiaires effectifs;
e) Une attestation de non faillite;
f) Une Attestation de Conformité Fiscale (ACF) datant de moins de trois (03) mois;

g) L'adresse et le plan de localisation géographique du siège;
h) Une attestation de domiciliation bancaire;
i) Un catalogue des réalisations;
j) La liste des principaux dirigeants, leurs photos et leurs contacts (téléphone, fax, Email);
k) Les derniers états financiers certifiés pour les entreprises.
l) Documents attestant la création (RCCM, SCIEN ou SCIET, NIU, attestation CNSS);
m) Licence unique d'exploitation des entreprises ou LUEE délivrée par l'ACPCE.

6.INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Toute personne intéressée peut obtenir des informations supplémentaires à l'adresse ci-dessous et aux heures suivantes : de 10 heures à 16 heures 30 minutes, heures locales.

7.DATE ET LIEU DE DEPOT DES MANIFESTATIONS D'INTERET

Les manifestations d'intérêt écrites doivent être déposées à l'adresse ci-dessous en personne ou par courrier électronique au plus tard le 17 juin 2025 à 16h 30 minutes à l'adresse suivante : Projet HISWACA, avenue Lampama, quartier Mpila, Arrêt TP, Arrondissement 5 Ouenzé, 1er étage, Immeuble de l'Institut National de la Statistique (INS); Tél : (+242) 06 679 68 60 / 06 972 95 86, E-mail : recrutementhiswaca@gmail.com / ugp@hiswaca-congo.org, de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 16 heures (heures locales) du lundi au vendredi.

Fait à Brazzaville le 02 juin 2025

Patrick Valery ALAKOUA
Coordonnateur du projet HISWACA

CEPE 2025

37 481 candidats passent l'examen

Les épreuves écrites du Certificat d'études primaires et élémentaires (CEPE) 2025 ont démarré le 5 juin sur toute l'étendue du territoire national. Dans la ville côtière, le secrétaire général du département de Pointe-Noire, Sylvestre Lempoua, a eu le privilège de lancer le premier examen d'Etat congolais au collège Jean-Félix-Tchicaya, dans l'arrondissement 1, Emery Patrice Lumumba, en présence de plusieurs autres autorités départementales.

Le département de Pointe-Noire a présenté cette année 37 481 candidats au CEPE repartis dans 93 centres d'examen. Après le lancement des épreuves au collège Jean-Félix-Tchicaya, la délégation conduite par le secrétaire général du département de Pointe-Noire a ensuite visité deux autres centres, à savoir l'école primaire de Mvou-Mvou, dans le deuxième arrondissement, et l'école 31-juillet 1968, dans le troisième, Tié-Tié.

A l'issue de cette ronde, Sylvestre Lempoua a assuré le bon déroulement de l'examen dans son département. « Nous avons, au nom du préfet, lancé l'examen par l'épreuve de mathématiques. Dans les trois centres visités, notamment Jean-Félix-Tchicaya collège, l'école primaire de

Mvou-Mvou, et à 31-juillet 1968, nous avons trouvé les enfants confortablement installés et disciplinés, nous sortons de là avec un sentiment de satisfaction », a-t-il souligné. Il a, à cet effet, encouragé les enfants au bon travail. « Le CEPE, c'est le premier diplôme congolais. Nous disons qu'il y a toujours compétition au niveau national par département et notre vœu est que Pointe-Noire soit le premier au CEPE », a-t-il souhaité.

De son côté, le président de l'Association des parents d'élèves du Congo a exprimé son satisfecit quant à l'organisation et les conditions des élèves dans les salles d'examen. Toutefois, il s'est indigné de l'absence de certains candidats au centre d'examen.



Des candidats dans la salle au lancement des épreuves/Adiac

« L'absence de certains élèves nous inquiète; sont-ils malades, égarés ou encore victimes de la séquestration des cartes scolaires qui donnent l'accès en salle d'examen par

les établissements? Ce sont des choses que nous demandons à la tutelle de vérifier et de frapper s'il y a des établissements qui ont agi dans ce sens, parce qu'il était

question que tous les élèves inscrits puissent passer cet examen qui est le premier d'Etat qu'un enfant doit avoir », a-t-il signifié.

Charlem Léa Itoua

MUSIQUE

Teddy Benzo et Mixton en concert à l'IFC

L'Institut français du Congo (IFC) va accueillir le 7 juin Teddy Benzo, figure emblématique de la scène urbaine congolaise et fondateur du label Belle Rage Music et Mixton pour un concert exceptionnel autour de leur nouvel album intitulé « Légendes ».

Les deux artistes font la paire et cela s'en ressent clairement dans leur musique. La formule est si simple et fonctionne hardiment bien. Leur collaboration apporte beaucoup de fraîcheur dans un style musical de plus en plus aimé par la nouvelle génération.

Ce duo qui a pris vie, il y a quelques années, a accouché d'un album « Légende ». Les deux artistes musiciens forment aujourd'hui, musicalement parlant, un duo re-

marquable pour plusieurs raisons. D'abord, leur style se complète, crée une dynamique unique sur scène et en studio, témoignant de l'impact que cette collaboration peut avoir sur la scène musicale. En fait, il s'agit là d'un savant mélange entre deux voix totalement différentes proposant au public des chansons à la fois puissantes et lyriques. À travers ce projet, Teddy Benzo et Mixton mettent leurs talents respectifs en exergue pour

créer des œuvres originales, des compositions qui se veulent envoûtantes. Et les chœurs confèrent également aux chansons cette ambiance aérienne si particulière. Né d'une collaboration entre Belle Rage Music, Nouvel Ordre Musical et l'Agence KTK, cet album de 13 titres marque une nouvelle étape dans le parcours de Teddy Benzo et Mixton. Ensemble, les deux figures incontournables du mouvement urbain congolais livrent des

morceaux forts, inspirés par leur quotidien, leurs expériences, et les réalités sociales qui traversent le Congo. Ce concert qui aura lieu dans quelques jours à l'IFC de Pointe-Noire est donc un rendez-vous à ne pas manquer pour tous les amoureux du hip-hop et de la culture urbaine congolaise. Pour la petite histoire, Teddy Benzo est l'une des figures majeures du rap congolais. Il s'est fait connaître grâce aux succès des titres comme « Ange et démon » et « Mwana Mboka », issus de son album « Illégal ». Teddy Benzo a fait ses débuts dans l'univers du hip-hop en 1990, au sein du groupe impartial Def, jouant avec Poki Diamo et Stone, deux artistes rappeurs. Après leur départ pour l'Afrique de l'Ouest et en France, il évolue avec Fuma Strong et adhère à la production afro centrique « Pac ».

Son premier album, Street Business, sort en novembre 2012, et deux ans plus tard, en janvier 2014, il dévoile Illégal, un album de 18 titres avec 11 collaborations. En 2018, il participe au concert Couleurs tropicales de Radio France internationale (RFI), enregistré par l'Institut français du Congo à Brazzaville. Quant à Mixton, de son vrai nom Michel Mbama, il est un artiste incontournable de la scène

musicale congolaise. Créateur du Boumboay, un style unique mêlant hip-hop, reggae, ragga et influences musicales africaines, il s'est imposé dès les années 2000 comme une figure prometteuse du paysage musical.

En 2007, Mixton fait une entrée remarquable sur la scène musicale grâce à sa participation au projet « Tous contre le sida. Ça nous fait mal », une initiative de sensibilisation à travers la musique. Ce projet lui permet de se professionnaliser et de se faire connaître du grand public. Avec son collectif Kimia, il signe le titre engagé « Nous sommes le Congo », une ode à l'unité et à la diversité ethnique du pays. Ce morceau lui vaut, ainsi qu'aux membres du collectif, la récompense nationale de Tam-Tam d'or en 2010, dans la catégorie « Découvertes ». Mixton a sorti son premier album, « À cœur ouvert » en 2014. Notons qu'aujourd'hui, les deux artistes musiciens forment un des duos vocaux les plus iconiques et remarquables non seulement du hip-hop, mais également de la culture urbaine congolaise. Et à travers ce projet audacieux « Légendes », ils confirment leur ancrage dans le paysage musical congolais.

Hugues Prosper Mabonzo



LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLELIBRAIRIE
LES MANGUIERS

INVITATION

Émile Gankama Vous convie à la présentation
dédicace de son ouvrage : **TRIBALISTE TOI-MÊME !**

Le clivage Nord/Sud au Congo Brazzaville.
Idées reçues et manifestations. Parlons-en !

Lieu : Librairie Les Manguiers (Les Dépêches de Brazzaville)
Date : **Vendredi 06 juin 2025 / Heure : 14 h 00**

Contact : +242 06 666 84 94



BGM MANAGEMENT

15H

Djoson philosophe

Super Nkolo Mboka

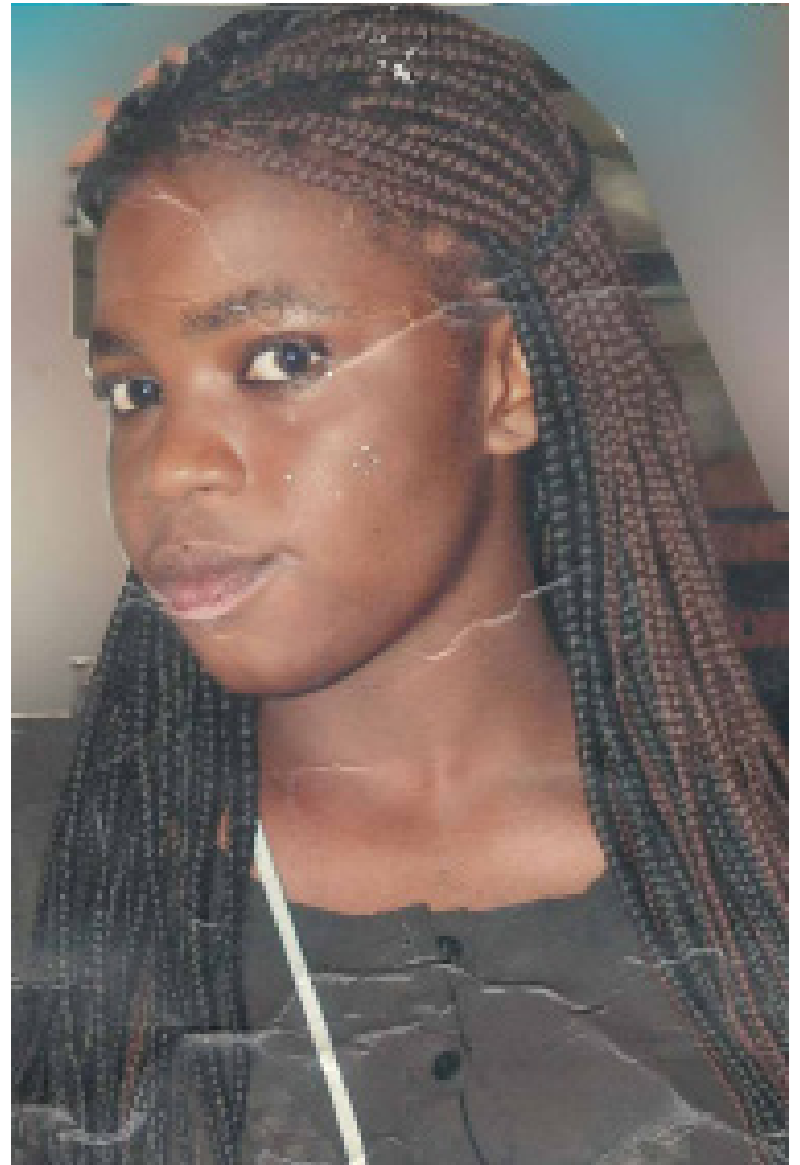
En concert
Bolingo ya
Rumba

Ce samedi
07.06.2025

À l'espace Bolingo
(corniche Bacongo)

Info& résa : (+242)069481926

NÉCROLOGIE



Jules César Ollébi, agent des Dépêches de Brazzaville, informe les parents, amis et connaissances du décès, le 25 mai, de leur fille Caroline Issema.

La veillée mortuaire est située au n°64, rue Dahomey à Poto-Poto.
La date de l'inhumation sera communiquée ultérieurement.

Musée
du Bassin du Congogalerie CONGO
ARTS ET EXPRESSIONS

VISITEZ LE
MUSÉE-GALERIE
DU BASSIN DU CONGO

L'ART
dans toutes ses
expressions de la
TRADITION
MODERNITÉ

**Expositions
et projections :**

- ☒ Sculptures
- ☒ Peintures
- ☒ Céramiques
- ☒ Musique

SOLUTION :
Le mot-mystère est : *cacophonie*

C	E	R	N	E		N	U	I	T
A	U		A	L	I	A	S		A
N	E	I	G	E		U	B	A	C
T		N	E	G	U	S		P	H
O	F	F		I	N	E	P	T	E
N	A	I	N	E		E	R	E	
	U	N	E		N		E	S	T
U	N	I	R		O	N	T		R
R	E		F	A	T		E	N	A
N		A	S	T	R	E		O	C
E	T	C		R	E	U	N	I	
	E	T	R	E		H	U	R	E
C	R	E	U	S	E		L	E	T

	R		B		T		O		J		P
R	A	G	E	U	R		S	C	A	L	A
	S	A	C	R	U	M		O	R	A	N
A	L	G	O	N	Q	U	I	N	S		A
	E		T	E	U	T	O	N		F	M
A	B	B	E		E	U	N	U	Q	U	E
	O	U	R	L	E	E		E	U	R	E
A	L	T	A	I		L	E	S	I	O	N
	A		O	S	S	U					N
B	A	N	A	N	E		R	A	N	C	H
	D	E	R		C	H	O	R	A	L	E
O	R		G	A	R	E		M	U	E	R
	O	T	E		E	T	R	E	S		A
B	I	E	N	E	T	R	E		E	A	U
	T	E	T	U		E	R	R	E	N	T

• SOLUTION DE LA GRILLE N°706 •

7	8	9	5	4	1	3	2	6
3	4	2	6	7	9	5	8	1
1	5	6	8	2	3	9	7	4
9	6	8	1	5	2	7	4	3
5	7	3	4	8	6	2	1	9
2	1	4	9	3	7	8	6	5
6	3	5	7	1	8	4	9	2
8	2	1	3	9	4	6	5	7
4	9	7	2	6	5	1	3	8

• SOLUTION DE LA GRILLE N°707 •

3	9	6	7	4	2	5	1	8
4	1	5	9	6	8	2	3	7
2	8	7	5	3	1	6	9	4
9	5	2	1	7	3	4	8	6
1	6	3	8	5	4	9	7	2
7	4	8	6	2	9	3	5	1
6	7	1	2	9	5	8	4	3
8	3	9	4	1	6	7	2	5
5	2	4	3	8	7	1	6	9

Z	E	S	E	C	O	R	P	N	O	P	M	A	T	I
E	T	A	N	N	E	U	R	L	S	A	M	E	D	I
B	T	G	A	M	I	N	E	R	I	E	L	U	I	E
R	U	S	U	R	R	L	E	E	T	B	E	V	N	H
E	H	T	U	A	E	R	A	R	N	J	E	E	G	P
L	I	U	G	T	T	T	U	R	E	I	T	R	O	M
B	A	N	M	E	E	O	O	F	P	I	A	T	A	Y
C	A	T	P	H	Y	V	A	P	P	L	M	N	D	L
H	T	L	S	C	A	C	O	C	A	S	S	E	Z	O
A	A	P	L	I	T	A	L	O	V	P	P	A	R	O
S	P	I	G	U	R	R	K	E	N	O	B	R	A	C
U	I	G	R	G	E	C	N	E	T	S	I	X	E	L
B	O	E	H	E	X	A	G	O	N	A	L	E	D	A
L	C	O	N	S	U	L	I	G	E	R	A	U	O	T
E	A	N	A	U	F	R	A	G	E	I	P	O	Y	M

- ALCOOL
APPENTIS
BITUME
CARBONE
CHASUBLE
COCASSE
CONSUL
CREMIERE
CRISTAL
DEPOTOIR
DINGO
ENTREVUE
EXISTENCE
FACTURE
- GAMINERIE
GUICHET
HANGAR
HEXAGONALE
HUTTE
JEUDI
KOALA
LIBERAL
LYMPHE
LOGGIA
MORTIER
MYOPIE
NAUFRAGE
PAPOTER
- PIGEON
PRALINE
PROCES
RHUM
SALPETRE
SAMEDI
TAMPON
TANNEUR
TAPIOCA
TOUAREG
VETUSTE
VOLATIL
YOURTE
ZEBRE

MOTS CASÉS 10X13 • N°151

2 LETTRES
AB - CE - CM - DA - EU - OU - SE - US

3 LETTRES
EST - GLU - JEU - RAT - REM - ROT - SUA - TOC - UBU - USE

4 LETTRES
AMAS - ARIA - AUTO - EPEE - ETAL - MUER - OBUS - OREE - OSEE - ROLE - SEAU - TINT - TUER

5 LETTRES
AMOUR - CONES - COULE - DEBAT - EPRIS - ETRES - LISSE - MASSE - MUCUS - SARDE - STAGE - TROUS

6 LETTRES
APEURE - ASPECT - BENNES - ESTRAN - JEUNAI - NIMBES - ORTEIL - SONDER

NOBLE DAME EN EXCES	CHEVAUX DE BOIS ESTUAIRE BRETON	HABITATION FÊTE POPULAIRE	CASES ET BULLES EMPEREUR ROMAIN	FORME D'AVOR DOMINÉE PAR L'EVEREST	PLANTE AROMATIQUE DÉCOUPA
POUR FAIRE DRILLER VILLE DE BELGIQUE				BRILLE A L'ECRAN TRES VISIBLE	
					CONIFERE RAYON DE LUMIERE
GARAN- TISSENT	FAUX JUMENT	AFFLUENT DU RHIN			
				PAPIER EN CUISSON VOLUME DE BOIS	
MESSAGE DE DETRESSE DEBUT DE ZZANIE		TURE DE SALLE DE BAINS	CASING BIEN ROULEE		
					COUP DU SORT
TEMPS CHAUD	TERRE CENTE MAISON DE JEU		ARIMERA VIEUX SAC		COURANTE
		SUIVRE LES ORDRES SUR LES FESSES			FEUILLETÉ TRAVAIL DE DOCTEUR
REINE DE CONCOURS	QUADRU- PEDE PRENCHA FEMININ		ANIMAUX MER DES CYCLES		
		RELEVÉ LE PLAT ECLUSE		DÉTÊTE ÉMISSION GAZEUSE	
ELLE EST DU VOYAGE DUR A CUIRE					FAIT LA LIAISON
				GRIVOISE	
COMPIRÉE				PREMIÈRE PLACE	

• SUDOKU • GRILLE N°708 • MOYEN •

				6		8	
2	7			1	4		
	3		5		9		
	9			7	8		4
5							6
	2		3	6		9	
		2			9		3
		4	8			5	1
1		6					

• SUDOKU • GRILLE N°709 • MOYEN •

			3	5			4
6		4		2		8	
					7		6
	8	2	1	9		5	
		3				2	
		7		6	4	1	3
9			6				
		5		3		6	1
2				4	9		

EXAMENS D'ÉTAT

Interdiction de la double candidature aux baccalauréats

Les candidats inscrits simultanément aux baccalauréats général et technique seront exclus de l'un ou l'autre examen d'État, a souligné le ministre de l'Enseignement technique et professionnel, Ghislain Thierry Maguessa Ebomé, lors de « La Quinzaine du gouvernement », le 5 juin à Brazzaville.

Parmi les thématiques sur lesquelles les ministres de la Communication et des Médias, Thierry Lézin Mougalla ; de l'Enseignement technique et professionnel, Ghislain Thierry Maguessa Ebomé, ont échangé avec les journalistes lors de « La Quinzaine du gouvernement » figurent la double candidature aux baccalauréats général et technique ; le retrait supposé du bureau régional de l'Organisation mondiale de la santé pour l'Afrique (OMS-Afrique) ; l'interdiction pour les citoyens congolais d'entrer aux États-Unis à partir du 9 juin.

À propos des candidats inscrits simultanément aux baccalauréats général et technique, le ministre de l'Enseignement technique et professionnel a été clair. « Nous leur donnons la liberté de passer un baccalauréat. S'ils passent le baccalauréat technique à



Les deux membres du gouvernement face à la presse lors de la Quinzaine./Adiac

partir du 11 juin, ils seront exclus au baccalauréat général », a-t-il indiqué.

Cette décision du gouvernement découle du fait qu'il y a des candidats inscrits au baccalauréat général dans une localité et au baccalauréat technique dans une autre. « Il y en a, par exemple,

qui sont candidats officiels à Brazzaville et candidats libres à Owando pour le même examen », a fait savoir le ministre Ghislain Thierry Maguessa Ebomé.

Interdiction d'entrer aux États-Unis

Les Congolais font partie

des ressortissants de douze pays interdits d'entrer aux États-Unis pour cause de terrorisme. Interrogé à ce sujet lors de « La Quinzaine du gouvernement », le ministre Thierry Lézin Mougalla a déclaré : « Le Congo n'est ni un pays terroriste, n'abrite aucun terroriste, n'est pas

connu pour avoir une vocation terroriste. Nous disons donc que c'est un malentendu ». Un malentendu qui, selon lui, sera levé par les services diplomatiques compétents des deux pays.

Bureau de l'OMS-Afrique

Depuis quelques jours, l'information relative à la délocalisation en sourdine du bureau régional de l'OMS-Afrique défraie la chronique sur les réseaux sociaux. « En tant que gouvernement, nous constatons qu'il n'y a pas eu dénonciation dans les formes juridiques de l'accord de siège. Donc, nous ne pouvons pas dire qu'il y a délocalisation du siège régional de l'OMS-Afrique », a expliqué le ministre de la Communication et des Médias, porte-parole du gouvernement, Thierry Lézin Mougalla.

Rominique Makaya

CONSTRUCTION D'UN OLÉODUC AU CONGO

Le projet obtient un feu vert du Sénat russe

Le Sénat russe a approuvé un accord avec la République du Congo pour construire un oléoduc. Une entreprise conjointe, contrôlée à 90% par la Russie, financera et supervisera le projet. Cette initiative renforce la coopération économique et politique entre les deux pays, illustrant l'engagement russe à investir durablement en Afrique.

Le Conseil de la Fédération de Russie (Sénat) a ratifié l'accord entre les gouvernements de la Russie et de la République du Congo sur la coopération dans le cadre de la construction de l'oléoduc Pointe-Noire-Loutété-Malpu-ko-Tréshot dans ce pays d'Afrique, a rapporté le site du Conseil de la Fédération de Russie, le 4 juin, citant le vice-président de la commission des Affaires étrangères du Conseil de la Fédération de Russie, Andreï Klimov. Selon ce dernier, les organisations agréées des parties créeront une « entreprise conjointe avec une participation de la Russie de 90 % ».

« L'entreprise conjointe va signer un contrat avec l'organisme agréé russe afin de

construire un pipeline qui, en vertu d'un contrat de concession, assurera également le financement commercial de l'entreprise conjointe pour le construire », a noté Andreï Klimov.

Le vice-président de la commission des Affaires étrangères du Conseil de la Fédération de Russie a également souligné que la ratification du contrat sur la construction d'un oléoduc au Congo « renforcera le partenariat économique et politique entre la Russie et le Congo », ajoutant que le projet démontrait « la volonté de la Russie d'investir dans les pays africains et de développer une coopération de longue durée avec eux ».

« La coopération entre la

Russie et le Congo dans le domaine pétrolier et gazier a un potentiel important, étant donné les riches ressources naturelles du Congo et les capacités technologiques de la Russie », a-t-il indiqué.

L'accord sur la construction de l'oléoduc a été signé à l'automne 2024. Le 21 mai, il a été ratifié par la Douma russe. Lors d'une rencontre avec le président congolais Denis Sassou Nguesso début mai, Vladimir Poutine a souligné l'importance des relations avec l'Afrique. D'après lui, le renforcement des liens entre la Russie et les pays du continent africain est l'une des priorités de la politique étrangère russe.

Source Sputnik

CEPE SESSION DE JUIN 2025

137 247 candidats veulent accéder au collège



Des candidats au CEPE dans un centre de Brazzaville./Adiac

137 247 candidats au Certificat d'études primaires élémentaires (CEPE) ont passé les épreuves écrites de cet examen d'État, le 5 juin, sur toute l'étendue du territoire national. L'on note une augmentation du taux de participation de 2,13% comparé à la session de 2024.

« Nous ne dénotons pas du succès que nous allons avoir cette année dans le cadre de l'organisation du CEPE session de juin 2025 », a assuré le ministre de l'Enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'Alphabétisation, Jean Luc Mouthou, qui a lancé les épreuves à Brazzaville.

Le ministre a, par ailleurs, indiqué que lorsque la nouvelle loi scolaire sera promulguée, le CEPE, examen d'État qui ouvre les portes du collège, sera organisé dans un nouveau format.

R.M.